

# Enjeux bioéthiques et psychosociaux du don de sperme. Une recherche nationale

Nikos Kalampalikis, Marjolaine Doumergue, Valérie Haas, Nicolas Fieulaine

▶ **To cite this version:**

Nikos Kalampalikis, Marjolaine Doumergue, Valérie Haas, Nicolas Fieulaine. Enjeux bioéthiques et psychosociaux du don de sperme. Une recherche nationale. Carnets du GRePS, 2012, 4, pp.20-25. halshs-00931472

**HAL Id: halshs-00931472**
**https://shs.hal.science/halshs-00931472**

Submitted on 16 Apr 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.




# Carnets du GRePS

Une revue électronique de diffusion de travaux en psychologie sociale et du travail
éditée par le laboratoire Groupe de Recherche en Psychologie Sociale (GRePS - EA 4163) de l'Université Lyon 2

2012 (4), 1-53

Carnets du GRePS

## Comité éditorial

BÉAL Arnaud, Allocataire, Univ. Lyon 2
CERISIER Blandine, Allocataire, Univ. Lyon 2
DEMOURES Amélie, Allocataire, Univ. Lyon 2
DESCHAMPS Gaëlle, doctorante, Univ. Lyon 2
FIEULAINE Nicolas, MC, Univ. Lyon 2
HAAS Valérie, MC, Univ. Lyon 2
KALAMPALIKIS Nikos, PR, Univ. Lyon 2
LEVASSEUR Élodie, ATER, Univ. Lyon 2
ROUX Pauline, Allocataire, Univ. Lyon 2

## Comité scientifique

BOBILLIER-CHAUMON Marc Éric, MC, Univ. Lyon 2
CUVILLIER Bruno, MC, Univ. Lyon 2
DURIF-BRUCKERT Christine, MC, Univ. Lyon 2
MARTINEZ Frédéric, MC, Univ. Lyon 2
MORIN-MESSABEL Christine, MC, Univ. Lyon 2
PIPERINI Marie-Christine, MC, Univ. Lyon 2
PRÉAU Marie, PR, Univ. Lyon 2
RAINIS Natascha, MC, Univ. Lyon 2
SARNIN Philippe, MC, Univ. Lyon 2
SIMEONE Arnaud, MC, Univ. Lyon 2
VINET Élise, MC, Univ. Lyon 2

## Correspondance

*Les Carnets du GRePS*

Université Lyon 2
Institut de Psychologie
Laboratoire GRePS
5 avenue P. Mendès-France
69676 Bron cedex
France

E-mail : greps@univ-lyon2.fr
Web : recherche.univ-lyon2.fr/greps
Tél. : +33 (0)4 78 77 31 63

GRePS Groupe de Recherche en Psychologie Sociale EA 4163

Carnets du GRePS

# Sommaire


• *Éditorial* 2

• **L'usage des technologies par les cadres : quelles incidences sur l'activité et leur métier?** 3
Marc-Eric Bobillier Chaumon

• **La prise de décision partagée dans la rencontre médecin-patient : une analyse psycho-sociale du point de vue de patientes atteintes d'un cancer du sein** 7
Christine Durif-Bruckert & al.

• **Usage du droit et représentations de la justice : enquête sur le (non)recours au droit** 11
Nicolas Fieulaine, Nikos Kalampalikis, Valérie Haas, Arnaud Béal

• **Lieux et souvenirs de Villeurbanne. À la croisée des mémoires** 16
Valérie Haas & al.

• **Enjeux bioéthiques et psychosociaux du don de sperme. Une recherche nationale** 20
Nikos Kalampalikis & al.

• **Analyse conversationnelle de la communication sur les risques pour la santé en focus groups** 26
Marie-Christine Piperini

• **Enjeux psychosociaux d'une innovation de prévention médicalisée du VIH/Sida : l'essai Ipergay** 29
Marie Préau & le groupe ANRS Ipergay

• **Agir sur les souffrances au travail : de l'organisation à l'activité** 32
Philippe Sarnin

• **Recherche-action et politiques publiques : une évaluation qualitative et prospective d'un dispositif local dédié à la santé mentale** 36
Fieulaine, N. & al.

• *Notes de lecture* 40

- *Le parfum* (Süskind, 1985) : l'histoire d'un homme que la société ne pouvait pas sentir
Blandine Cerisier

- Analyse d'ouvrage : Pastré, P. (2011). *La didactique professionnelle. Approche anthropologique du développement chez les adultes. Formation et pratiques professionnelles.* Paris: PUF.
Bruno Cuvillier

• *Actualités du laboratoire* 44
*publications, manifestations scientifiques*

# Éditorial

Les recherches collectives représentent un atout majeur pour un laboratoire. Elles permettent une synergie de chercheurs et d'étudiants (masterants ou doctorants) contribuant à une formation à et par la recherche. Elles forgent des partenariats avec des instances locales ou nationales (organismes, agences, centres de recherches, collectivités, villes, etc.), afin de satisfaire des attentes multiples et de démontrer le potentiel d'exploration et d'application de nos approches théoriques et méthodologiques en psychologie sociale et du travail. Elles démontrent le potentiel de réflexion et parfois d'intervention sur des demandes sociétales qui exigent une participation forte des sciences humaines et sociales. Elles contribuent, à des degrés différents, à une conception de notre discipline comme une science ouverte sur la société qu'elle étudie et sur les autres sciences sociales avec lesquelles elle dialogue. Par ailleurs, elles soutiennent souvent des travaux de doctorants et assurent un financement pérenne. Enfin, certaines d'entre elles donnent lieu à des suites créant ainsi des phases ou des étapes d'un travail scientifique dont le seul ennemi est la précipitation de l'évaluation comptable.

Depuis sa création, notre laboratoire démontre que ce circuit partenarial dans le cadre de recherches contractualisées est vital. Toutefois, l'énergie déployée est considérable et pour pouvoir mener à bien des contrats de recherche, il faut pouvoir disposer d'un appui gestionnaire continu et d'une logique de comptabilité en phase avec le rythme des besoins des terrains investis et des opérations envisagées.

Ce numéro des Carnets vise à illustrer la diversité des recherches contractualisées menées ou en cours et, sans viser à une exhaustivité, diffuser à un public plus large une portion de nos actions, de nos partenariats et de leurs résultats. Ces derniers donnent lieu à des valorisations, sous forme de restitutions, moments privilégiés d'interactions avec les acteurs des terrains et organismes qui nous accueillent. Ils nourrissent nos échanges et exemplifient nos enseignements. Ils se diffusent à travers des publications de qualité qui, à leur tour, alimentent le projet scientifique du collectif et forgent son identité dans le paysage disciplinaire. Bonne lecture !

Nikos Kalampalikis

Carnets du GRePS

# L'usage des technologies par les cadres : quelles incidences sur l'activité et leur métier ?

**Marc-Eric Bobillier Chaumon**

Laboratoire Groupe de Recherche en Psychologie Sociale (EA 4163), Université Lyon 2

## Contexte et problème de la recherche

Cette recherche de trois années - menée par l'équipe « *Psychologie du travail* » du laboratoire GRePS sous la direction de Marc-Eric Bobillier Chaumon (de Novembre 2008 à Janvier 2012)- répond à un appel à projets lancé par l'APEC[1] en 2007 sur le thème « *Technologies, des emplois et métiers de cadres* ».

Alors que le déploiement rapide et massif des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'entreprise bouleverse profondément le contenu et les modalités du travail, l'objectif de cette étude était de montrer en quoi et comment l'usage de ces outils par une catégorie particulière de salariés que sont les cadres pouvait conduire à une reconfiguration de leurs pratiques professionnelles et, par voie de conséquence, a une redéfinition des contours de leurs métiers et de leurs compétences (Bobillier Chaumon, 2011[2]).

Notre démarche repose sur une approche par triangulation des données. Elle a consisté à croiser les apports de diverses méthodologies (quantitatives et qualitatives) afin de compléter, mais aussi de confronter les regards portés sur notre objet d'étude : le travail médiatisé des cadres.

Trois enquêtes de terrain ont ainsi été menées :

1. *Une étude qualitative* basée sur une série d'entretiens semi-directifs auprès d'un échantillon représentatif de 50 cadres issus de différentes fonctions, secteurs d'activité, tailles d'entreprise et niveaux de responsabilités. L'objectif était de cerner les caractéristiques de cette population et de son activité ainsi que leur rapport aux TIC.

2. *Une étude quantitative* par questionnaire en ligne a également été envoyée à près de 8000 contacts de l'APEC. Il s'agissait d'identifier globalement les usages et les pratiques médiatisées des cadres à partir de 2 000 questionnaires reçus.

3. *Des études de terrains menées avec des méthodes d'observation instrumentées :* 13 situations professionnelles ont été finement analysées à l'aide de différentes méthodes ethnographiques : observations par papier-crayon ou instrumentée avec utilisation de caméra-trépied et sub-cam (mini-caméras subjectives).

Compte tenu de la richesse et de la diversité des analyses[3], nous présentons une synthèse des données afin d'appréhender à la fois les divers usages des technologies par les cadres ainsi que leurs incidences relevées sur leur activité.

## Un travail plus fragmenté et dispersé

La part d'information symbolique dans le travail s'est accrue et touche toutes les fonctions du travail des cadres. Le travail s'est ainsi densifié avec une quantité d'informations plus grande à gérer, et intensifié avec l'accélération du rythme et des

[1] L'Agence pour l'Emploi des Cadres (APEC) est un organisme chargé de l'accompagnement professionnel des cadres.

[2] Bobillier Chaumon, M.E (2011), L'impact des Technologies de communication sur le métier de cadre. Paris : APEC http://recherche.univ-lyon2.fr/greps/spip.php?article23

[3] 8 rapports de recherche et près de mille pages d'analyse : http://recherche.univ-lyon2.fr/greps/spip.php?article23

séquences de travail : rapidité des communications, immédiateté de la réponse et réactivité de la personne. Le réflexe remplace la réflexion (pourtant dimension fondamentale de l'activité des cadres) et la simultanéité (ou la multi-activité) devient une conduite prégnante de l'activité médiatisée. Cette multi-activité se révèle à la fois nécessaire et épuisante, tant le cadre est engagé dans diverses tâches concurrentes et concourantes pour avancer dans le travail. Elle nécessite aussi des compétences spécifiques, dites de « dispersion ».

L'environnement technologique guide, structure, rythme le travail par des sollicitations fréquentes. Il interrompt le travail, détermine l'emploi du temps, oriente et réoriente en permanence les actions et les tâches… Les cadres se sentent dépossédés de leur capacité d'action et de décision. Face à ces interruptions permanentes, le travail se morcelle et se réduit à des micro-tâches qu'il faut sans cesse recoller pour retrouver du sens. Les cadres ont l'impression de perdre la maitrise de leur travail pour subir ce que le système leur impose, le travail consistant de plus en plus fréquemment à faire face à des événements imprévus.

Les cadres doivent également faire face à tout un arsenal de TIC, bien souvent décidé et implémenté sans leur consentement : ils doivent s'y former, leur trouver une utilité, les intégrer à leur travail, les relier aux autres dispositifs existants et faire évoluer leurs pratiques au risque de ressentir un certain débordement. Ces désapprentissages/réapprentissages réguliers sont cognitivement épuisants et professionnellement très déstabilisants, tant les conduites et les règles de travail sont étroitement associées à la manipulation des outils.

Il s'en suit des attentes plus fortes de l'organisation qui exige de la part des salariés d'être en quelque sorte à l'image des TIC qu'ils utilisent : plus performants, réactifs, accessibles et disponibles.

**L'avènement du management à distance**

Une autre caractéristique de l'activité des cadres est le travail en « mode réseau intentionnel », c'est-à-dire l'aptitude à faire du lien entre les personnes et à « activer » le bon acteur au bon moment. Cela implique une forte réactivité et une souplesse qu'ils ne peuvent mettre en œuvre qu'avec des outils technologiques dédiés, surtout lorsque la plupart des collaborateurs sont éloignés géographiquement.

Nos études montrent que les TIC sont des ressources nécessaires à ce travail collectif en permettant de partager et/ou gérer des données, des personnes, des projets, des problèmes, des préoccupations communes, de coordonner les actions et les interventions. En somme, de fonctionner ensemble tout en étant dispersés et éloignés. En cela, les outils techniques suivent et précipitent certaines évolutions organisationnelles ; transversalité, décloisonnement, fonctionnement en mode réseau ou projet.

Certaines équipes de travail réunissent aussi des salariés géographiquement éloignés, aux référentiels culturels multiples, qui doivent malgré tout travailler ensemble sans jamais avoir eu de contacts préalables. Dans ce cadre, si les TIC permettent de coopérer à distance -plus ou moins efficacement selon nos observations (en raison des aléas techniques et du manque d'implication des membres…)-, elles requièrent surtout de nouvelles responsabilités de la part des chefs de projets. Il s'agit de dépasser les contraintes spatiales et surpasser les clivages classiques entre unités, services, métiers, cultures nationales et organisationnelles et d'établir des espaces de consensus entre les participants, de construire une représentation commune de la tâche, de susciter des synergies et d'instaurer une confiance mutuelle entre les co-équipiers distants.

## L'essor du nomadisme professionnel

Les outils techniques ont facilité de nouvelles formes d'organisation et de gestion du travail, tout particulièrement le nomadisme. Si la grande majorité exerce encore une activité sédentaire, nos études montrent qu'une part de plus en plus significative de ces cadres, toutes catégories confondues, s'oriente vers des activités délocalisées, hors du bureau, nomades ou en *home office*. Alternant différents lieux et contextes de travail (au bureau, chez le client, à son domicile, dans les filiales, à l'hôtel, dans les transports), ces cadres sont équipés de technologies mobiles pour rester accessibles et disponibles à tout moment. Or, les technologies disponibles ne sont bien souvent pas configurées pour s'ajuster à ces contextes.

Le nomadisme et la mobilité redessinent largement le travail d'une partie des cadres. Le lieu n'est plus un déterminant exclusif, ni même toujours majeur, du travail. Celui-ci s'exporte largement hors du site où il est sensé se réaliser. Les technologies accompagnent physiquement et virtuellement cette migration de l'activité et la facilitent (par le bureau permanent technologique dont on équipe les salariés). Du coup, la limite entre espace privé et professionnel s'estompe un peu plus à chaque fois, sous les effets conjugués des nouvelles modalités de travail et la diffusion des équipements technologiques. Les mêmes outils sont d'ailleurs utilisés dans la vie privée et professionnelle ; on parle d'objets-frontière (ordinateur portable, *Smartphone*, Clef 3G, GPS…) où se mélangent usages professionnels et personnels, propices au débordement du temps de travail sur la sphère privée.

Enfin, dans un travail mobile et nomade, l'activité des personnes devient moins visible et plus difficilement mesurable. Elle échappe au contrôle et à l'évaluation de l'entreprise et des encadrants. L'évaluation passe alors par la mise en place d'indicateurs numériques et des dispositifs de suivi d'activité (de type *reporting*) : mail, ERP, SMS, espace partagé de travail…

## Nouveaux profils de cadres

Ces diverses analyses permettent de dresser une évolution du métier de Cadre vers trois profils **:**

1. *Le cadre « libre-service » (ou dépossédé)* est tributaire des exigences et des sollicitations de son environnement socio-professionnel. Les TIC rendent le cadre transparent, disponible et accessible aux yeux de tous en l'affranchissant des contraintes spatiales (où il est), organisationnelles (ce qu'il fait et comment il le fait), temporelles (quand il le fait) et fonctionnelles (qui il est). Ceci implique de la part du cadre de pouvoir développer un savoir-faire fondé sur la gestion de ses disponibilités, mais aussi de sa visibilité au travail.

2. *Le « cadre décadré » (ou dispersé)* se pose des questions sur le sens de son activité dans la mesure où certaines références traditionnelles de métier sont remises en cause (dilution/ glissement/ perte des compétences, banalisation de sa fonction). Il doit aussi essayer de retrouver de la cohérence face un travail éclaté et morcelé. Il s'agit dès lors d'apprendre à gérer cette multi-activité en développant un travail sur le travail (méta-travail) qui requiert flexibilité organisationnelle (réajustement constant de son travail) et souplesse mentale (pour faire face aux fragmentations et interruptions régulières de l'activité). Des compétences de dispersions sont dès lors requises.

3. Ce dernier profil, *le cadre partagé (Glocalisé),* n'est plus un acteur permanent de son entreprise. Il doit sans cesse s'adapter à divers contextes de travail (virtuel-réel, présentiel-à distance, Nomadisme -

Home-Office - sédentaire) et à différentes modalités de travail (synchrone-asynchrone ; collectif-individuel). Il se trouve plongé dans des environnements qui ont chacun leurs exigences propres et qui réclament des pratiques et des usages particuliers. Ces modalités pouvant se mélanger et s'entremêler, l'individu doit pouvoir articuler convenablement ces situations. Il s'agit en l'occurrence de pouvoir combiner plusieurs modes d'interaction et de communication (numériques, non-verbaux, oraux ou analogiques).

Carnets du GRePS

# La prise de décision partagée dans la rencontre médecin-patient : une analyse psychosociale du point de vue de patientes atteintes d'un cancer du sein

**Christine Durif- Bruckert[1], Pauline Roux[2], Magali Morelle[3], Hervé Mignotte[4], Christelle Faure [4], Nora Moumjid [5]**

[1] GRePS (EA 4163) Lyon 2 & IC-EC3 Inserm, Preducan, Institut de cancérologie de la Loire, St Etienne
[2] GRePS (EA 4163) Lyon 2
[3] GATE-LSE, UMR 5824 CNRS ; Centre Léon Bérard
[4] Centre Léon Bérard
[5] Université Lyon 1 ; GATE-LSE UMR 5824 CNRS ; Centre Léon Bérard

Nous avons mené entre 2008 et 2010, au sein d'un Centre Régional de Lutte Contre le Cancer, le Centre Léon Bérard, une recherche sur la prise de décision partagée auprès de patientes atteintes d'un cancer du sein. Le processus de prise de décision partagée était relatif à la décision chirurgicale tumorectomie (conservation du sein) vs mastectomie (ablation du sein) dans le cancer du sein opérable d'emblée. Il était caractérisé par 3 étapes essentielles: l'échange d'informations entre le chirurgien et la patiente, le processus de délibération concernant les options de traitement proposées et enfin un accord commun sur la décision prise (Charles et al., 1997, 1999 ; Moumjid et al., 2007). En tant qu'objet d'étude, la prise de décision partagée dans la rencontre médecin-patient a fait l'objet de multiples recherches au niveau international comme en atteste notamment le numéro récent du *German Journal for Evidence and Quality in Healthcare* dédié à la sixième conférence internationale sur la prise de décision partagée (International Shared Decision-Making Conference) qui s'est tenue à Maastricht en 2011.

Dans le cadre de l'étude que nous présentons dans cet article, nous interrogeons plus spécifiquement dans une perspective psychosociale et à partir du corpus recueilli dans le cadre d'entretiens longitudinaux ce que signifie pour les patientes le fait d'être impliquées dans le choix de leur traitement. Nous proposons d'identifier leurs réactions vis-à-vis de cette situation ainsi que les différentes modalités de confrontation à la prise de décision (Durif-Bruckert et al., 2009).

## Contexte et méthode

Cette étude repose sur une approche de la prise de décision partagée désormais utilisée en routine par les chirurgiens du pôle sénologie du Centre Léon Bérard. Cette approche a été initiée dans le cadre d'un protocole pilote développé au début des années 2000 par un groupe de travail multidisciplinaire réunissant des cliniciens du Centre Léon Bérard et des chercheurs en sciences sociales (Ferdjaoui et al., 1999; Charavel et al., 2001; Moumjid et al., 2003, 2011). Au cours de la consultation d'annonce de la maladie, les options de traitement (mastectomie vs tumorectomie) sont présentées par le chirurgien à la patiente sur la base d'un outil d'information et d'aide à la décision (un tableau d'aide à la décision) sous format papier. Cet outil présente les avantages et les inconvénients des options de traitement. Il est un support à la communication orale et une aide à la structuration de la consultation. La patiente est invitée à demander des éclaircissements ou des compléments d'information. Dans tous les cas que sont schématiquement la décision prise par la patiente ou la décision prise par le médecin sur demande de la patiente ou accord commun entre le médecin et la patiente sur la décision prise (réelle décision partagée), un délai de réflexion d'au

moins 8 jours est laissé à la patiente avec la possibilité de changer de décision jusqu'à la veille de l'intervention.

Dans ce contexte, 47 entretiens semi-directifs ont été conduits auprès de 14 patientes atteintes d'un cancer du sein au stade initial impliquées dans le protocole de prise de décision partagée. Les rencontres avec les patientes se sont systématiquement structurées sur la longitudinalité des entretiens dans un couplage aves les actes de soins successifs qui ont constitué leur prise en charge : première consultation de rencontre avec le chirurgien/Consultation rendu des résultats/Programme de chimiothérapie/Programme de radiothérapie. L'âge des patientes incluses se situe entre 44 et 63 ans, à l'exception d'une seule patiente qui avait 82 ans.

Dans le cadre de ces différentes étapes d'entretien, nous nous sommes référés à un guide d'entretien relativement souple, de façon à pouvoir respecter la logique de développement des perceptions et analyses de la situation de prise de décision partagée. La consigne initiale orientée sur le récit de la consultation ou des soins précédents l'entretien n'incluait pas les termes de décision, de choix, de participation ou encore de préférence. Elles ont ainsi pu reconstituer en respectant leur propre point de vue plusieurs niveaux de thématiques essentielles: les dimensions psychoaffectives de l'expérience qu'elles ont traversée, les stratégies qu'elles ont mises en place pour s'y confronter et les enjeux psychosociaux qui la caractérise (le rôle et le statut de patient dans le processus thérapeutique, l'évolution de la relation thérapeutique au sein du système de soins, la recherche du contrôle sur la situation de maladie et sur le traitement). La rencontre des mêmes sujets à plusieurs moments de la prise en charge a temporalisé le récit d'expérience de la prise de décision partagée, permettant à la fois un approfondissement et une évaluation du mouvement de variation ou de stabilité des réponses au fil de la prise en charge.

**Résultats et axes d'investigation**

Les patientes interrogées sur leurs conceptions de la prise de décision partagée témoignent d'une double position: elles disent souhaiter s'impliquer dans la prise en charge de leur maladie et être actives dans le processus curatif tout en argumentant leur impossibilité d'être considérées comme décideurs ou codécideurs de leur traitement.

Effectivement, le dispositif de prise de décision assigne les patientes à un rôle qu'elles disent ne pas pouvoir tenir alors qu'elles se trouvent dans une situation où il est important pour elles d'avoir toutes les garanties de recevoir «ce qui est le mieux», qu'elles revendiquent comme étant l'un des droits prioritaires du malade. C'est dans cette même logique qu'elles disent avoir été bien informées, et/ou affirment vouloir être informées, tout en déclarant que l'information médicale sur l'alternative des traitements livrée lors de la première consultation est difficilement recevable : elle est perçue comme étant difficile à comprendre, trop concentrée et standardisée. Elles argumentent le fait que le transfert d'une telle information n'est pas efficace, s'avérant même le plus souvent dangereux, car déliée de leurs propres capacités de réceptivité («on rumine», «on n'a pas tous les éléments pour assimiler»). A contrario, les explications cliniques qu'elles perçoivent comme des informations personnalisées lorsqu'elles concernent les rendus opératoires et justifient les orientations du protocole de soins, sont attendues comme appuis et repères d'un travail de collaboration avec le médecin, comme support d'implication dans la gestion de la maladie et comme voie d'un contrôle sur celle-ci. De façon particulièrement explicite, les informations pratiques et organisationnelles qu'elles sollicitent structurent leur inscription dans une trajectoire de soins et représentent une voie de participation continue et de collaboration avec le médecin adaptable aux besoins de la prise en charge (Durif-Bruckert, 1999, 2006).

Leur capacité à trouver des stratégies efficaces pour se dégager ou contourner l'invitation décisionnelle représente sans aucun doute la variable la plus déterminante sur les modalités de réactions à la situation de prise de décision. Nous avons ainsi identifié deux schémas de confrontation à la situation répartis de façon quasi équivalente parmi les patientes incluses.

Le premier schéma traduit comment elles ont développé un ensemble de stratégies de dégagement d'évitement, de déplacement, de contournement pour rendre acceptable la situation tout en respectant ce double objectif: ne pas décevoir le médecin et conserver l'intégrité de son expertise (renvoi de la décision au chirurgien tout en s'associant au choix médical retenu et validé comme étant leur propre choix ou, externalisation de la prise de décision auprès de leur médecin généraliste ou gynécologue….)

Le deuxième schéma d'analyse se structure sur l'idée centrale qu'exprime l'autre moitié des patientes de se sentir contraintes à endosser une responsabilité lourde à porter et qu'elles n'ont pas les moyens d'assumer (« Il n'a pas à me demander cela, ce n'est pas mon rôle de prendre cette décision»). Celle-ci génère un sentiment fort de culpabilité, ou, sur un registre réactionnel inversé, de colère.

La longitudinalité a permis d'identifier les modes d'évolution de ces deux schémas d'attitudes. Alors que les patientes qui se sont distanciées de la situation de la prise de décision ont pu s'approprier, dans un mouvement de dédramatisation, les dimensions positives de cette situation (abaissement de la charge émotionnelle, activation d'un rôle actif et élaboration de modes de participation aux soins ), l'autre moitié des patientes relevant du deuxième schéma présenté, ont développé le temps de leur prise en charge une attitude de dépendance, d'hésitation et d'insécurité, notamment vis-à-vis du traitement réalisé. Peu de travaux révèlent les incidences de ces vécus dans la temporalité post-soins, au moins une année après la fin de la prise en charge (Swainston, 2012).

La temporalité des entretiens par la mise en relation des éléments introduits lors de chacun d'entre eux, nous a permis d'identifier, d'interpréter et de donner cohérence aux sentiments contradictoires auxquels sont confrontées les patientes dans cette situation qu'elles argumentent sur ce mode paradoxal : position de dépendance vis-à-vis de l'expertise médicale /importance accordée à leur participation aux soins (y compris par la négociation de leurs propres systèmes de représentations), recherche de l'expertise médicale/contestation d'une autorité médicale .

**Perspectives**

Sur ce même terrain, des méthodes de recueils de données complémentaires aux entretiens (approche quantitative, observations de consultations de prise de décision partagée) nous ont amené à mieux saisir dans cette période de reconnaissance et d'évolution des droits des patients, les différents niveaux de tension que décrivent les patientes vis-à-vis de la situation de prise de décision partagée: entre autres points de tension, elles ont expliqué combien l'expérience subjective du malade et les attentes qui sont les siennes (se donner toutes les garanties de la guérison et optimiser les apports de l'expertise médicale) s'avèrent incompatibles avec les exigences relevant du statut social des patients, empreints de toute une série de normes implicites de comportements attendus et qui s'inscrivent dans la relation avec la médecine et ses réglementations (dont la définition de l'autonomie et du consentement éclairé).

On le voit, ce qui est partageable du point de vue des patientes, ce n'est pas la décision du traitement (que les patientes traduisent comme une «auto-prescription» impossible à réaliser), mais les tâches spécifiques relevant des positions respectives du médecin et du patient au sein d'une approche où les fonctions du médecin (soins/informations) dépendent et s'adaptent aux intérêts et

besoins du malade (guérison, gestion du soin et de la maladie). Un article est en cours de soumission dans ce sens (Durif-Bruckert, Roux, Moumjid et al.).

De plus, l'ensemble de cette recherche a été mené dans une perspective d'application et a fait l'objet de restitutions auprès des soignants en oncologie. Ces temps de collaboration très fructueux ont permis de problématiser l'objet prise de décision, au travers de pistes d'investigation prioritaires, dont celles de la relation, des interactions et de la communication médecins/patients.

## Références

Charavel, M., Brémond, A., Moumjid-Ferdjaoui, N. et al. (2001). Shared decision-making in question. *Psycho-Oncology*, 10, 93-102.

Charles, C., Gafni, A., & Whelan, T. (1997). Shared decision-making in the medical encounter: what does it mean? (Or it takes at least two to tango). *Social Science & Medicine*, 44(5), 681-92.

Charles, C., Gafni, A. & Whelan, T. (1999). Decision-making in the physician-patient encounter: revisiting the shared treatment decision-making model. *Social Science & Medicine*, 49, 651-661.

Durif-Bruckert, C. (1999). Problématiques de l'information dans le domaine de la santé et des soins. In O. Faure (Ed.), *Les thérapeutiques. Savoirs et Usages* (pp. 395-405). Lyon : Collection Fondation Marcel Mérieux.

Durif-Bruckert, C. (1999). Un aspect de la crise du système de santé et des soins : l'oubli des savoirs ordinaires. In J.P. Clavranne (Ed.), *La santé demain, vers un système de soins sans murs* (pp. 105-120). Lyon : Economica.

Durif-Bruckert, C. (2006). Le transfert des savoirs de santé vers le grand public: complexité méthodologique et enjeux psychosociaux. In V. Haas (Ed.), *Les savoirs du quotidien. Transmissions, Appropriations, Représentations* (pp. 137-155). Rennes: PUR.

Durif-Bruckert, C., Moumjid-Ferdjaoui, N., & Roux P. (2009). Révélation des préférences des patientes atteintes d'un cancer du sein au stade initial: Analyse des enjeux de l'information et de la participation du patient dans la trajectoire des soins, *Rapport d'activité*, Ligue contre le cancer.

Ferdjaoui, N., et al. (1999). La prise en compte des préférences des patients dans la décision thérapeutique en cancérologie: développement d'un tableau de décision. *Journal d'économie médicale*, 5, 327-342.

Moumjid, N., et al. (2003). Clinical issues in shared decision-making applied to breast cancer. *Health Expectations*, 6, 222-227.

Moumjid, N., et al. (2007). Shared decision-making in the medical encounter: Are we all talking about the same thing ? *Medical Decision Making*, 27(5), 539-546.

Moumjid, N., Durif-Bruckert, C., Denois-Régnier, V., Roux. P., & Soum-Pouyalet P. (2011). Shared decision making in the physician-patient encounter. In France: a general overview. *German Journal for Evidence and Quality in Health Care,* 4, 259–262.

Swainston, K. et al. (2012). Treatment decision making in breast cancer: a longitudinal exploration of women experiences. *The British Psychological Society*, 165-170.

Carnets du GRePS

# Usages du droit et représentations de la Justice. Enquête sur le (non)recours au droit

**Nicolas Fieulaine, Nikos Kalampalikis, Valérie Haas, Arnaud Béal**

Laboratoire Groupe de Recherche en Psychologie Sociale (EA 4163), Université Lyon 2

Le programme de recherche intitulé « *Les déterminants psychosociaux du non-recours à la justice : pratiques, expériences et représentations* », financé par la Mission de Recherche « *Droit et Justice* » lors de l'appel à projets « *Le non-recours à la Justice* », visait spécifiquement à explorer les dynamiques psychosociales à même de rendre compte de l'(in)action en justice, en référence à ces deux champs d'étude des logiques de mobilisation du droit et de la justice. En s'appuyant sur l'étude conjointe des représentations sociales de la justice, des expériences de conflits, et des pratiques de recours ou de non-recours, nous avons cherché à mettre en évidence par une enquête de terrain les formes prises par l'interdépendance de ces niveaux d'analyse.

Cette enquête de terrain, située dans l'agglomération lyonnaise, permet de fonder une première approche psychosociale du phénomène complexe que représente le non-recours à la justice, au travers de ses contextes de mise en œuvre, contextes tout autant institutionnels, sociaux, que symboliques. À partir du choix et de l'exploration de certaines *arènes* du non-recours (les terrains de l'accès aux droits), d'échanges avec leurs acteurs, de l'observation des interactions qui s'y déroulent, et du recueil qualitatif et quantitatif des motifs et logiques de mobilisation du droit et/ou de la justice, se dégagent des formes contrastées de (non)recours. Marquées par une variété des demandes et de leurs modalités, ces formes de (non)recours partagent néanmoins des dynamiques sous-jacentes et des ancrages communs qui laissent apparaître une « psychologie sociale du justiciable », ici partiellement dévoilée, mais qui, nous l'espérons, constituera dans l'avenir un champ de recherche actif et spécifique.

Le déroulement de la recherche s'est organisé autour de trois phases, quantitatives et qualitatives. La première a consisté en l'exploration des représentations sociales de la justice dans un échantillon de jeunes étudiants, à partir d'une réactualisation de l'outil méthodologique utilisé à la fin des années 70 par Robert & Faugeron. Nous avons ensuite investi pendant un temps long les terrains de l'accès aux droits de l'agglomération lyonnaise, en nous centrant sur deux des plus importants : les Maisons de Justice et du Droit et les Boutiques de Droit. Après une phase d'observation de l'activité et de rencontres avec les acteurs, nous avons réalisé sur ces terrains une enquête auprès des usagers de l'accès aux droits, et exploré, au travers d'entretiens et de questionnaires, les trajectoires, les formes et les orientations des recours aux droits et du non-recours à la justice. Les opérations de recherche réalisées, auprès de jeunes étudiants, des acteurs de l'accès aux droits et des usagers, permettent de dresser un portrait par facettes du non-recours à la justice et du recours aux droits.

## La justice objet de représentations

Trois objectifs guidaient notre volonté de réactualiser et d'appliquer à une population

accessible le questionnaire élaboré par Robert & Faugeron en 1979. D'une part, il s'agissait d'étudier la validité de l'instrument dans un contexte différent, la justice, son image et les discours portant sur elle ayant largement évolué depuis 30 ans. D'autre part, nous voulions comparer les résultats de Robert et Faugeron à des données plus actuelles, et explorer la persistance des liens mis en évidence à cette époque. Par ailleurs, il nous semblait essentiel de pouvoir disposer, auprès d'une population jeune (n=263, âge moyen 20 ans), d'un outil de recueil à même de nous permettre de repérer les conceptions de la justice, afin d'établir un lien direct aux expériences et aux pratiques de (non)recours.

Les résultats obtenus sont à ces différents égards encourageants. D'une part, le questionnaire réactualisé apparaît adapté et valide dans le contexte actuel. Même si certaines questions ont pu troubler parfois des répondants, il a été bien accepté et rempli sans problèmes. Au-delà de cette validité « faciale », les résultats obtenus démontrent la capacité de cet outil quantitatif à saisir de manière cohérente les principes sous-jacents aux prises de position relatives à l'appareil judiciaire.

Organisées autour de trois facteurs clairs (ostracisme, défiance et idéalisation), les conceptions de la justice mises à jour rejoignent sur de nombreux points les observations de recherches précédentes. Centré sur la justice pénale, dont on a pu constater au travers des images spontanées recueillies le caractère prototypique pour penser la justice, le questionnaire autorise néanmoins l'exploration des perceptions de l'institution judiciaire, allant bien au-delà de la simple dichotomie des opinions négatives et positives. Le décalage des attentes et des perceptions, la confiance et la défiance, ou encore la punitivité à l'égard de la déviance sont autant de construits qui se croisent dans des configurations spécifiques. Comment, à partir des représentations mises en évidence, ces étudiants, qui feront un jour ou l'autre pour une majorité l'expérience de conflits, vont-ils réagir ? Quelle sera leur propension à s'adresser ou non à l'institution judiciaire, pour chercher à punir, obtenir réparation, ou restaurer ses droits ? On le devine, ces modalités du rapport à la justice peuvent engager des modes contrastés de recours, allant de l'évitement à l'adhésion, ou de la recherche de la sanction à la valorisation des droits. À titre d'hypothèse pour la suite, ces modalités constituent le fond sur lequel viennent s'ancrer des parcours, des motifs et des objectifs singuliers de mobilisation du droit.

Par ailleurs, ces conceptions apparaissent liées à des attitudes plus larges, qui concernent le rapport au *status* et au changement social, que ce soit dans le sens du refus ou de l'adhésion à ce *status*, ou bien de l'issue et du sens perçus de ce changement, dans une perspective pessimiste et optimiste. Se retrouvent alors les intrications fondamentales postulées par la psychologie sociale entre l'individuel et le collectif. C'est ainsi également en fonction du regard porté sur la structure sociale et sur les positions qu'elle assigne à soi et aux autres, que se construit une prise de position à l'égard de la justice, elle-même déterminante de la disposition à agir en justice face à des conflits (comme en témoigne le « retraitisme » et l'évitement). Faisant lien entre généralité du rapport au social et singularité de la réaction au conflit, ces conceptions ne s'en trouvent pas moins liées à des prises de position directement liées à la justice telle qu'elle est et telle qu'elle se fait. Les fonctions de la justice, les finalités de la peine, les causes de la délinquance ou les origines de la criminalité sont autant de notions « proximales » qui apparaissent interdépendantes aux conceptions de la justice.

C'est ainsi tant au niveau empirique qu'hypothétique que se dévoilent les liens entre représentations sociales et expériences. Outre la dynamique psychosociale potentiellement porteuse de ces liens, il apparaît dans ces résultats que les représentations soient tributaires des expériences de Justice. Bien que ces dernières soient dans cette enquête en partie indirectes

et que leur imprécision constitue une limite aux constats, elles engagent visiblement des rapports différenciés à la Justice, dans le sens de conceptions moins ostracistes et idéalistes, mais également en alimentant parfois la défiance, et plus important encore dans le cadre du présent travail, une attitude de retrait et d'évitement, clairement indicative de potentiels non-recours. À ce titre, ces résultats confirment l'intérêt méthodologique de l'instrument pour investiguer ce type d'interdépendance. En construisant à partir de ce questionnaire réactualisé un outil quantitatif resserré, apte à être utilisé auprès de publics moins accessibles et moins familiers avec la passation de questionnaires, il semble dès lors envisageable d'établir des constats systématiques et comparatifs relatifs au rôle joué par les représentations sociales de la justice dans les phénomènes de non-recours, et plus largement dans les dynamiques psychosociales qui conduisent les justiciables à porter en justice les conflits dont ils peuvent faire *l'expérience*.

## La justice objet d'expériences

Le dispositif méthodologique consistait pour partie en une recherche localisée sur l'agglomération lyonnaise, centrée sur les justiciables et les contextes des recours, et en l'application d'une enquête de terrain dans des lieux susceptibles de nous permettre d'accéder à des formes de non-recours. Grâce au partenariat de recherche établi avec les responsables du volet « Justice » de la Politique de la Ville de Lyon, nous avons pu avoir accès à des terrains favorables à l'étude des dynamiques de déclenchement du recours, les Boutiques du Droit (BD) et les Maisons de Justice et du Droit (MJD). Dans les deux cas, nous sommes en présence de terrains où les justiciables mobilisent des tiers (porteurs de ressources sociales) afin de rechercher les voies d'une résolution du (ou des) conflit(s) dont ils font l'expérience. Pour autant, nous ne sommes pas sur les terrains de l'appareil judiciaire, ou plus exactement il s'agit de dispositifs qui prennent leur distance avec l'appareil judiciaire, afin d'assurer un service de proximité. Cette position interstitielle entre l'informel et le judiciaire se réalise de manière différente selon qu'il s'agit des Boutiques de Droit ou bien des MJD, mais également selon les acteurs considérés dans chacune de ces structures. D'une manière générale, ces deux lieux peuvent être considérés comme des *terrains infrajudiciaires* (se situant en amont du recours à la justice) ou parfois comme des terrains parajudiciaires (situés en parallèle).

Deux types d'observation ont été mis en place au sein de ces terrains (notamment les MJD), afin de connaître les modalités de fréquentation des MJD ; saisir le cadre des demandes formulées ; s'imprégner des interactions entre public et acteurs dans ce type spécifique de structure. Une première, plus globale, centrée sur la disposition socio-spatiale des établissements de cette institution et sur les interactions entre les usagers et les acteurs, visait une identification de ces lieux d'administration du droit et de la justice, des pratiques et des communications spontanées, formelles et informelles qui se déroulent. Une seconde, plus spécifique, concernait les rencontres entre les usagers et les juristes. Ces consultations (n=17) forment des espaces riches d'interaction, de verbalisation et d'expression d'un besoin juridique pouvant se traduire, selon l'orientation préconisée par les juristes, en recours à la justice.

Ce dispositif méthodologique d'observation, complété par (a) une série d'entretiens menés avec les acteurs des lieux d'accès au droit (n=9) (b) une série d'entretiens avec les usagers des lieux (n=47) et (c) un questionnaire auprès des usagers des lieux (n=130), nous a permis de cartographier le sens donné à la démarche de l'accès au droit, ses cadres temporels, ses logiques d'action et faire-face (*coping*), son vocabulaire, ses éventuelles stratégies de recours et de résolution.

Au-delà de l'identification d'une approche compréhensive de l'accès au droit visant la responsabilisation et l'autonomisation des usagers, d'un schéma de la consultation avec les juristes, d'une typologie d'usagers (novices, irréguliers, habitués) et d'une catégorisation des conflits qui amènent les usagers à se mobiliser, nous pouvons, de manière synthétique, dégager les lignes principales de nos conclusions.

La psychologie du justiciable prend finalement tout son sens à la lumière de nos résultats en tant que *psychologie sociale du conflit*. Cet élargissement du champ de réflexion et de l'étude du phénomène du non recours à la justice s'inspire aussi bien de la lecture attentive de la littérature scientifique que des opérations de recherche conduites et présentées dans le cadre du présent rapport. Un *conflit* qui ne doit pas être pris sous l'angle polémique du combat, de l'affrontement ou de l'antagonisme, mais plutôt sous celui de la dispute, de la discorde, de la friction, en un mot, de la *tension*. Cette dernière intervient de manière dynamique : (a) dans l'effort de la perception subjective de l'injustice, lors du passage délicat d'une expérience nuisible imperceptible (*unperceived injurious experience*) à une expérience nuisible perceptible (*perceived injurious experience*) (Felstiner & al., 1981, p. 633), ou de la transformation d'un conflit en dispute (Snyder, 1981) ; (b) dans la difficulté de traduire le problème en litige, de le nommer, de lui donner un statut de reproche et de réclamation ; (c) dans le passage délicat de la conviction en la fonction sociétale fondamentale de la justice à la prise de conscience de l'irruption de l'injustice dans la sphère subjective, le champ psychologique du sujet.

Nos résultats illustrent de manière probante le rôle capital du partage social de ces perceptions, expériences, interrogations, vécus subjectifs dans l'élaboration d'un langage et d'une grammaire appropriés. C'est souvent avec l'idée du partage, de l'écoute, de la recherche d'un interlocuteur que les usagers interrogés viennent consulter les acteurs, des résultats transversaux issus aussi bien des entretiens avec les acteurs des lieux d'accès au droit que des entretiens et du questionnaire auprès des publics de ces lieux le confirment. De même, la mémoire de conflits perçus comme passés, de leur résolution, des pratiques que cette dernière a nécessitées sont autant d'éléments qui jouent un rôle fondamental dans le rapport entretenu dans le présent aux expériences de justice. Cette précision nous permet par ailleurs de souligner un aspect transversal à notre approche et présent dans les résultats, à savoir celui de la temporalité. Tenant compte du fait que toute situation se trouve dans une *perspective temporelle* contenant à la fois le passé (la trajectoire, les souvenirs, la mémoire…), le présent (les situations, les contextes…) et le futur (les projets, les intentions, les aspirations…), le facteur du rapport au temps apparaît comme un aspect crucial à prendre en compte.

Le non-recours constitue un certain rapport à la justice, fondé sur des représentations et des expériences dont les ressorts psychosociaux restent à explorer davantage, mais qui ne peut être a priori assimilé à une opinion négative à l'égard de la justice. Néanmoins, on peut se demander comment ce paradoxe intervient, influence et alimente les conceptions courantes *de la* justice, mais aussi, et surtout, le recours courant *à la* justice. Si l'idéal de la justice universelle représenté par les Droits de l'homme est idéalisé à un point tel qui le rend inaccessible, voire inopérant, dans la pratique du respect et de la défense de ces droits, alors le non-recours à la justice prend un autre sens dans la pratique citoyenne et quotidienne du droit. Dès lors, on peut légitimement supposer qu'une des raisons d'être du non-recours à la justice serait la conviction de la vanité potentielle d'un éventuel recours. Une conviction qui ne coïncide pas forcément avec une image négative de la justice. Sous cet angle, l'évitement de la justice (que l'on pourrait supposer correspondre à un comportement effectif de non-recours) est bel et bien une forme de contact avec la justice. Les observations des consultations avec les acteurs des lieux d'accès aux droits, ainsi que l'enquête auprès des publics de ces

lieux nous ont permis de constater des *stratégies de recours*.

Partant, notre recherche offre des outils validés permettant de saisir les stratégies du recours à la justice dans une perspective temporelle plus appropriée qui pourrait prendre la forme d'un suivi longitudinal. Cette perspective (préconisée par de nombreux auteurs cités) est indispensable si l'on veut suivre de manière complète les trajectoires des acteurs, le devenir de leurs démarches, le labyrinthe que certains d'entre eux empruntent dans la prise en charge, le faire face et la tentative de résolution de leurs problèmes.

## Activités de valorisation

- Rapport de recherche

Fieulaine, N., Kalampalikis, N., Haas, V. (2009). *Usages du droit et représentations de la justice. Le (non) recours au droit*. Rapport de fin de recherche, Mission de Recherche "Droit & Justice" & GRePS Lyon 2 (109 pages).

- Article scientifique

Fieulaine, N., Kalampalikis, N., Haas, V., Béal, A. (2012). La justice, objet de représentations sociales : retour et actualisation des recherches de Robert et Faugeron. *International Review of Social Psychology, en révision.*

- Communications internationales

Fieulaine, N., Kalampalikis, N., Haas, V. (2010). Claiming rights or claiming justice : A social psychological analysis of disputes emergence. *27th International Congress of Applied Psychology*, Melbourne, Australia.

Fieulaine, N., Kalampalikis, N., Haas, V., Béal, A. (2010). Du non-recours au droit aux représentations sociales de la justice. *Xth International Conference on Social Representations*, Tunis, Tunisie.

- Diffusion scientifique

- Organisation d'une restitution des principaux résultats de la recherche à Lyon 2 en présence de la Vice-Présidente à la Recherche et des représentants de la Mission Recherche Droit et Justice, de la Maison de Justice et du Droit de Lyon, des Boutiques du Droit, du Conseil de l'Ordre du Barreau de Lyon et du Tribunal de Grande Instance de Lyon (21/05/2010).

# Lieux et souvenirs de Villeurbanne. À la croisée des mémoires

**Valérie Haas[*], Élodie Levasseur[*], Arnaud Béal[*], Amélie Demoures[*], Laurianne Charrier[*], I. Garcin-Marrou[**], J. Auboussier[**], L. Jacquez[**], I. Hare[**]**

[*] Laboratoire Groupe de Recherche en Psychologie Sociale (EA 4163), Université Lyon 2

[**]ELICO Equipe de recherche de Lyon en sciences de l'Information et de la Communication (EA 4147)

*Les choses souvenues sont intrinsèquement associées à des lieux.*
*Et ce n'est pas par mégarde que nous disons de ce qui est advenu qu'il a eu lieu.*
P. Ricœur, 2000, p. 49

## Introduction

Cette recherche intitulée : « Villeurbanne : à la croisée des mémoires » a été menée au sein du laboratoire GRePS en collaboration avec une équipe du laboratoire ELICO entre 2009 et 2011. Elle porte sur les images et les mémoires de la ville de Villeurbanne, à travers le récit oral qu'en fait sa population, combiné à l'analyse de documents d'archives, liés à la manière dont la ville se présente et se construit pour/vers l'extérieur ; autrement dit cette étude est consacrée aux interrelations entre la mémoire institutionnelle et la mémoire collective[4]. L'originalité de la recherche proposée, est venue de notre volonté de combiner les regards de deux disciplines voisines, la Psychologie sociale et les Sciences de l'information et de la communication, qui ont travaillé conjointement, à partir d'approches et de regards croisés. Après une présentation de quelques points théoriques puis méthodologiques grâce auxquels cette recherche a été élaborée, les résultats les plus saillants seront exposés, invitant le lecteur à consulter le rapport final pour davantage de détails[5].

## Ancrages théoriques

La ville, théâtre d'enjeux identitaires et mémoriels, apparaît à l'articulation de l'individuel et du collectif, de l'expérience, mais aussi du politique. Comment penser ces relations ? Des recherches menées en psychologie sociale nous éclairent sur la manière de pouvoir prendre en compte le social tout comme l'historique et l'affectif comme dimensions de l'urbain (De Alba, 2002) (Haas, 1999, 2002, 2004) (Jodelet, 1982, 1996). Ces travaux montrent que l'expérience urbaine des habitants est marquée par leur appartenance aux groupes sociaux, en lien avec différentes mémoires. La mémoire collective ou plurielle s'enchevêtre avec une mémoire institutionnelle, médiatée ou médiatisée. C'est à travers ces mémoires, et leur inscription spatiale, que les groupes affirment leur identité (Halbwachs, 1925 ; Haas & Jodelet, 2007). La mémoire est aussi une ressource politique. L'engouement actuel pour la patrimonialisation de lieux et d'espaces urbains en témoigne. Il s'agit de façonner la ville, de tisser du lien entre le passé et le présent, tout en se projetant dans

[4] Ce travail a été mené grâce à deux financements : d'un côté, l'un de la Région Rhône-Alpes/DRAC (Appel à projet « Mémoires du XXIème siècle) d'une part et de l'autre de l'Université Lyon 2 (Appel à projet interne). Ce projet comprenait aussi un partenariat culturel avec le Rize (Centre Mémoires et Sociétés) de Villeurbanne.

[5] Haas, V. & al. (2011). *Villeurbanne, à la croisée des mémoires.* Rapport de fin de recherche. GRePS Lyon 2 & ELICO.

le futur, dans ce que l'on veut conserver, mettre en avant. Les médias institutionnels portent, accompagnent ces transformations de l'urbain, mais aussi de la mémoire. Ils établissent pour le public à la fois une hiérarchie et une évaluation de ce qui est notable ou remarquable (Mouillaud, Tétu, 1989), proposant par là un cadrage *a priori* de ce qui constitue la mémoire de la ville.

Ainsi, l'espace de la ville doit être considéré à l'intersection de différentes mémoires, portées par des discours multiples, parfois divergents. L'intérêt de cette recherche est de saisir et comprendre ces décalages existants entre la dynamique du discours médiatique, qui tend à rendre plus linéaires certaines représentations et éléments de mémoire, et celle des habitants, plus contrastée, parfois convergente mais parfois aussi très éloignée de la mémoire médiatique.

## Un terrain complexe, des outils diversifiés

Du côté méthodologique, l'analyse qualitative des Bulletins municipaux (ou Lettres du maire) de 1970 à nos jours a été effectuée par l'équipe ELICO à partir de documents d'archives, et de l'autre des entretiens approfondis ont été menés par l'équipe du GRePS à propos de l'image de la ville et sa mémoire collective. Concernant ce travail de terrain, après une partie exploratoire approfondie (observations de la ville, étude documentaire) nous avons interviewé 45 habitants et « médiateurs »[6]. Le protocole de recueil de données était relativement lourd puisqu'il comprenait un guide d'entretien, mais aussi une passation de cartes mentales et une production de dessins de la ville. Deux modes de recueil de données et d'analyse ont été choisis : l'un qualitatif (à partir des observations, entretiens, dessins), l'autre quantitatif (sur la base des cartes mentales) utilisant des méthodes classiques d'analyse de contenu ou plus spécifiques à partir de logiciels statistiques (SPSS) ou d'analyses textuelles différentes et adaptées aux corpus (Alceste, NVivo).

## Présentation de quelques résultats

*Villeurbanne et son passé industriel*

La cité villeurbannaise est, depuis longtemps, caractérisée par son passé industriel. Sa réputation depuis le 19ème siècle, à côté de sa voisine lyonnaise, « la bourgeoise », fut longtemps d'être « la laborieuse ». Il semblait donc évident au démarrage de l'étude, que les discours tenus sur la ville par les habitants soient teintés de cette histoire ouvrière. Ces éléments ont pu être révélés dans les discours des habitants qui relataient avec parfois une certaine nostalgie, les souvenirs de ce passé industriel. Mais, la confrontation de leurs discours à des cartes mentales, leur proposant notamment de situer les empreintes de cette histoire sur l'espace de la ville, a mis en évidence, l'absence significative de marqueurs spatiaux de la mémoire collective ouvrière. Bien que les marques du passé industriel dans l'espace aient totalement disparu pour les habitants (comme nous l'indique la lecture des cartes mentales), le discours tenu sur les populations est bien présent. La mémoire biographique ou autobiographique des individus prend le pas sur la mémoire spatiale et collective des groupes dans l'espace.

Comparativement, grâce au travail mené par ELICO, nous avons pu montrer la réapparition des traces industrielles dans les discours récents des bulletins municipaux, mais seulement depuis les années 90. Avant cette période, Villeurbanne se construit dans une représentation de la modernité. La disparition d'éléments de l'histoire industrielle n'est donc pas vécue comme une atteinte au patrimoine, mais, au contraire, comme un élan vers le futur.

[6] Sujets liés institutionnellement à la mairie de Villeurbanne.

*Villeurbanne « est » sa population*

L'histoire des populations villeurbannaises prend une place importante tant dans les discours du côté des bulletins municipaux que dans ceux des habitants. Villeurbanne « est » sa population pourrait-on écrire, les interviewés relatant avec émotion, l'arrivée et l'histoire de certains groupes (italiens, espagnols) dans certains quartiers de la ville, souvent associée au travail et aux activités industrielles. De la même manière, les bulletins municipaux traitent, régulièrement, des différentes communautés (arménienne et juive, mais aussi italienne et espagnole) qui ont peuplées Villeurbanne.

Les habitants mettent particulièrement en avant l'idée de « mixité » pour définir leur ville, terme qui vient la valoriser et lui donner un contenu positif. La diversité de populations, au niveau social et culturel, mais également la mixité architecturale, est construite comme l'entité de Villeurbanne, faisant son charme. Ils semblent ainsi s'approprier un discours relativement consensuel sur la question de la mixité tout en proposant une image relativement diversifiée et apaisée.

Pourtant, cette vision presque idyllique de la vie dans la ville semble sous tension, quand l'échange s'engage dans l'entretien sur les expériences du « vivre ensemble ». Ici, les habitants font preuve de plus de réticences en évoquant les espaces publics distincts entre les groupes ou les zones sociales et spatiales différenciées sur lesquelles ils projettent parfois des groupes sociaux relativement stigmatisés.

*Des divergences mémorielles à l'œuvre*

L'analyse des données a mis en évidence des divergences, parfois importantes, entre les discours tenus par les habitants et ceux des bulletins municipaux notamment, au niveau de l'histoire de la seconde guerre mondiale et d'autre part, sur les projections socio-spatiales attribuées à certains quartiers.

*L'histoire de la Seconde Guerre Mondiale*

Les bulletins municipaux accordent une place prépondérante aux commémorations, et particulièrement à celles liées à la seconde guerre mondiale. La ville de Villeurbanne y est ici décrite comme valeureuse, résistante et protectrice de sa population ; la communauté juive y trouvant une place de choix (comme la communauté arménienne), du côté du souvenir du génocide. Mais nos résultats ont ceci de frappant, qu'à aucun moment, dans les entretiens, cette histoire de la Seconde guerre n'est relatée par nos interviewés. Nous notons un silence sur cette question. Il est notable aussi de constater la place prise, dans les représentations, par la communauté juive. Projetée parfaitement dans l'espace à travers les discours des sujets, souvent associée au quartier « riche » des Gratte-Ciel, elle ne participe pas pour autant d'une histoire transmise et relatée par les habitants alors qu'elle est un élément très important dans les discours des bulletins municipaux. Notons également que l'histoire de la communauté arménienne, la plus présente dans les BM, demeure non dite par les habitants. L'Histoire telle qu'elle est proposée par les bulletins ne semble donc guère appropriée par les Villeurbannais interrogés.

*Les quartiers de Saint-Jean et des Gratte-Ciel*

Nous avons été également frappés par les discours tenus sur deux quartiers en particulier. Celui des Gratte-Ciel et celui de Saint-Jean. Le premier occupe une place prépondérante, tant du côté du discours des médiateurs, que de l'analyse des Bulletins municipaux ou des affiches de la ville. Point central, figure symbolique représentant, par son architecture, la modernité de Villeurbanne et son existence en opposition à Lyon, cet espace semble faire de l'ombre aux « autres ». Du côté des habitants, les regards sont beaucoup plus nuancés. L'appel à l'histoire est inexistant et, à la différence du discours municipal, les Gratte-Ciel apparaissent comme un quartier essentiellement commerçant. La figure du

Villeurbanne historique semble être déduite de l'absence d'une « autre » histoire à revendiquer, comme évidente, mais sans contenu, comme s'il n'y en avait pas d'autres possibles.

En parallèle, le quartier Saint-Jean retient notre attention notamment par la quasi-absence de discours tenu sur celui-ci par les habitants. À la différence de certains quartiers concrètement stigmatisés (comme les Buers par exemple), ce quartier semble être, au contraire, relégué à l'extérieur de Villeurbanne ; il n'est pas spécialement « parlé » par les sujets, il est « tu ». Pourtant, là encore, le travail complémentaire mené grâce aux cartes mentales, nous montre que lorsqu'il s'agit de dessiner les limites de Villeurbanne, les sujets l'incluent bien dans leur dessin. Or, il est intéressant de constater que l'apparition du quartier Saint-Jean dans les bulletins municipaux correspond à une médiatisation de la parole des habitants et des associations qui veulent que leur quartier soit reconnu comme faisant partie intégrante de la ville. Ces discours, datés du milieu et de la fin des années 70, résonnent d'autant plus dans le silence des discours contemporains des habitants. Il y a donc, dans cet exemple du quartier Saint-Jean, une occurrence très riche d'enseignements sur les écarts entre les mémoires de Villeurbanne. Entre connaissance implicite, mais tue par ses habitants et apparition revendicatrice, mais ponctuelle dans les bulletins municipaux, Saint Jean semble demeurer dans une présence – absence que les actions municipales ou associatives ne parviennent pas à faire changer.

## Conclusion

Cet important travail consacré aux mémoires croisées de Villeurbanne, dont nous ne pouvons présenter ici que les résultats les plus prégnants, nous offre les contours d'un espace chargé d'expériences et de vécus, de mémoires autobiographiques et familiales, et de discours institutionnels, constituant l'unité (ou la diversité) villeurbannaise. Au-delà de la richesse de la confrontation de ces données dont nous espérons avoir transmis l'essentiel dans ce court article, ce travail (nous) pose toute la question de l'appropriation par les habitants des discours tenus sur leur ville (et réciproquement de la prise en charge des institutions du discours des populations et des identités en présence) et des lignes de tension implicites entre mémoire collective d'une part et mémoire institutionnelle – et médiatisée – de l'autre.

## Références


De Alba, M. (2002). Les représentations socio-spatiales de la ville de Mexico. Expérience urbaine, images collectives et médiatiques d'une métropole géante. *Thèse de doctorat en psychologie sociale*, École des hautes études en sciences sociales, Paris.

Haas, V. (1999). Mémoires, identités et représentations socio-spatiales de la ville. Le cas de Vichy. Etude du poids de l'histoire politique et touristique dans la construction de l'image de la ville par ses habitants. *Thèse de doctorat en psychologie sociale*, École des hautes études en sciences sociales, Paris.

Haas, V. (2002). Approche psychosociale d'une reconstruction historique. Le cas Vichyssois. *Cahiers internationaux de psychologie sociale*, 32-45.

Haas, V. (2004). Les cartes cognitives : un outil pour étudier la ville sous ses dimensions socio-historiques et affectives. *Bulletin de Psychologie*, *474*, 621-633.

Haas, V. & Jodelet, D. (2007). Pensée et mémoire sociales. In J.P. Pétard (Ed.), *Manuel de Psychologie sociale* (pp. 111-160). Paris : Bréal.

Halbwachs, M. (1925/1993). *Les cadres sociaux de la mémoire*. Paris : Albin Michel.

Jodelet, D. (1982). Les représentations socio-spatiales de la ville. In P.H. Derycke (Ed.), *Conception de l'espace* (pp. 145-177). Paris : Nanterre.

Jodelet, D. (1996). Las representaciones sociales del medio ambiente. In L. Iniguez & J. Pol (Eds.), *Cognition, representacion y apropriacion del espacio, Monographias psicosocioambientales*. Barcelone : Publications de l'Université de Barcelone.

Mouillaud, M. & Tetu, J.-F. (1989). *Le Journal quotidien*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.

Ricoeur, P. (2000). *La mémoire, l'histoire, l'oubli*. Paris : Seuil.

# Enjeux bioéthiques et psychosociaux du don de sperme. Une recherche nationale

**Nikos Kalampalikis, Marjolaine Doumergue, Valérie Haas & Nicolas Fieulaine**

Laboratoire Groupe de Recherche en Psychologie Sociale (EA 4163), Université Lyon 2

## Contexte et problème de la recherche

La première phase d'une recherche nationale sur les enjeux bioéthiques, les représentations sociales et le vécu du don de sperme a été conduite par le laboratoire de psychologie sociale de l'Université Lyon 2 (GRePS - Groupe de Recherche en Psychologie Sociale - EA 4163), sous la direction scientifique de Nikos Kalampalikis, en partenariat avec la Fédération française des Cecos, pendant 25 mois, entre novembre 2006 et décembre 2008. Elle a bénéficié d'un co-financement de la Région Rhône-Alpes et de l'Agence de la Biomédecine.

L'objectif de cette recherche, rarissime en France, était de mettre en évidence aussi bien le vécu de cette technique de procréation du point de vue des acteurs (couples demandeurs, donneurs de sperme) que son image sociale auprès d'une population générale stratifiée (non impliquée dans les PMA). De plus, l'enquête a établi un croisement comparatif des principales législations internationales et des résultats issus des principales publications de la littérature scientifique internationale.

Plus précisément, cette recherche a interrogé :

- 600 personnes (population stratifiée, non impliquée dans les PMA) ont été sollicitées pour produire des associations verbales spontanées, permettant d'établir un diagnostic fin du champ sémantique, lexical et représentationnel du don de sperme ;
- 456 membres de couples demandeurs (dont 25% d'entre eux en seconde demande de don) via un questionnaire national ;
- 33 donneurs de sperme (entretiens individuels en profondeur) sur les raisons, motivations, prises de position relatives à leur don, aux représentations de leur acte, aux principes législatifs et éthiques qui le façonnent, notamment l'anonymat et la gratuité.

Parmi les principaux résultats de cette recherche, si on se limite uniquement au croisement législatif, aux couples demandeurs et aux donneurs, nous pouvons mentionner :

### Divergences législatives, convergences parentales

Si cette recherche a pu illustrer la pluralité des cadres juridiques qui soutiennent une même technique, une revue de questions de la littérature internationale amène à faire un constat majeur : la divergence législative se traduit par une convergence des pratiques parentales dans le sens d'un maintien du secret vis-à-vis de l'enfant quant aux conditions de sa conception.

Autrement dit, quelles que soient les possibilités offertes par le cadre législatif, les couples devenus parents grâce à l'IAD font davantage le choix du maintien du secret auprès de leurs enfants. Il convient d'ajouter

que ne pas révéler n'équivaut pas forcément à se taire. Aussi bien les couples interrogés dans cette étude que ceux de nombreuses études européennes (Golombok et al., 2002) parlent de leur démarche, partagent leur vécu, révèlent leur secret. L'entourage proche, le cercle familial (ou médical) leur sert d'interlocuteur confidentiel ; ils prennent ainsi, consciemment ou inconsciemment, le risque d'une rupture future, accidentelle ou volontaire, de leur secret. Cependant, que cela soit en Suède, en Hollande, aux États-Unis, en Nouvelle-Zélande ou encore en Espagne, la convergence des pratiques parentales en matière de non révélation du récit de conception est frappante.

**Que pensent les couples concernés ? Formule législative et intention de parler à l'enfant**

Nous avons demandé aux couples demandeurs de choisir ce qui leur semblait « la meilleure formule législative » pouvant encadrer les PMA avec donneur. Les résultats indiquent qu'ils privilégient massivement (92,1%) le choix de la formule législative actuelle en France pour le don de sperme, c'est-à-dire, anonyme et gratuit. Toutes les autres options proposées ont été rejetées.

En ce qui concerne les informations que les couples souhaiteraient obtenir quant au donneur, force est de constater que, hormis le cas de figure des informations non identifiantes sur le donneur, le choix des couples a également majoritairement porté sur la conservation du système actuel. Ce choix exclut la possibilité d'un accès, pour les parents ou pour l'enfant à naître à sa majorité, à des informations identifiantes sur le donneur[7].

Ainsi, les couples restent attachés au modèle et aux règles actuelles de droit qui régissent la démarche dans laquelle ils se trouvent, pour la grande majorité d'entre eux, pour la première fois. Seule l'option d'une disponibilité d'informations non identifiantes sur le donneur recueille environ la moitié des avis favorables.

Néanmoins, au moment de la passation des questionnaires, c'est-à-dire à un moment où les couples sont présents aux Cecos pour l'élaboration de leur demande de don, les réponses en termes d'intention de parler à l'enfant sont clairement et majoritairement positives et équilibrées par genre. Plus précisément, une majorité de couples se positionne pour parler à l'enfant de son mode de conception (68%), des problèmes de fertilité rencontrés (70%) et de la démarche d'insémination avec donneur (65%). Symétriquement, 75,5% d'entre eux excluent la probabilité de ne rien lui dire et 67,5% de remettre la question à plus tard.

Pourtant, si l'intention d'en parler semble indubitable, le choix du moment paraît plus délicat, bien que plus de la moitié cautionne implicitement une donnée issue de la recherche qualitative menée auprès d'eux, à savoir l'âge à partir duquel l'enfant s'intéressera lui-même aux questions relatives à la procréation. En termes d'intention, hommes et femmes déclarent clairement vouloir partager avec leur enfant, à l'avenir, le récit « réel » des conditions de sa conception.

**Comment penser le donneur ?**

Nos résultats montrent que cette figure du tiers est dépersonnalisée, mais pas totalement niée, avant même la naissance d'un enfant, lors du temps de la démarche à proprement parler. Cette figure est médicalisée, objectivée et parfois même objectifiée comme contenant (à la manière du don de sang), réduite au matériel génétique[8]. Pour nos sujets interrogés par questionnaire, le donneur « est », avant tout, quelqu'un de généreux et de désintéressé (76,9%) qui ne s'incarne pas en la personne de quelqu'un en

[7] Aucune information autre que celle se référant strictement à son enveloppe corporelle (caractéristiques morphologiques, 70%) et à son dossier médical (informations médicales, 65%) n'a été choisie par les répondants.

[8] Pour certains interviewés, ce n'est pas une personne, mais davantage « une cellule », « des gamètes », « des paillettes », « une pipette avec du sperme dedans ».

particulier (53,8%) et qui permet surtout à plusieurs couples d'avoir des enfants (94,4%) en donnant ses spermatozoïdes (56,5%).

Les femmes des couples interrogés se déclarent plus favorables que les hommes à lui accorder une place dans leur esprit, tandis que les hommes considèrent l'expression « père biologique » comme la seconde expression la plus appropriée pour nommer le donneur (après celle de « donneur de gamètes »). Néanmoins tout en reconnaissant l'importance capitale de son geste pour la concrétisation de leur projet, la figure du donneur reste impensable, volontairement proche de l'irreprésentable pour les futurs parents.

**Que pensent les donneurs ? Motivations, prises de positions.**

Nos résultats confirment en partie ceux des recherches antérieures (Manuel & Czyba, 1983), réalisées en France.
Première caractéristique commune qui se confirme : l'échantillon des donneurs de sperme appartient à un sous-groupe d'hommes donneurs en général (p. ex. de sang, de moelle osseuse, de plasma). Second point commun, le rôle capital de la sollicitation, directe ou indirecte, d'un couple qui rencontre des problèmes d'infertilité jouant le rôle de l'intermédiaire convaincant. Nous retrouvons parfois, à 25 ans d'intervalle, les mêmes expressions utilisées par les donneurs (« rendre service », « venir en aide »).
Toutefois, notre échantillon présente aussi des différences notables. Il se distingue, par exemple, singulièrement par la présence d'un sous-groupe constitué par des hommes devenus donneurs suite à une démarche de vasectomie, expérience qui altère sensiblement l'engagement purement altruiste par la récompense matérielle indirecte dont ils bénéficient. Une autre différence notable concerne le rôle des épouses ou compagnes des donneurs, certes présentes dans leur discours, néanmoins considérablement moins que dans les résultats des études précédentes où elles occupaient une place primordiale pour les futurs donneurs. Ici, nous avons affaire à une décision qui semble impliquer de manière plus catégorique et personnelle l'homme.
Si on en revient aux raisons du don, nos résultats confirment en partie la littérature scientifique internationale consacrée au sujet. Nous disons bien en partie, car la divergence des cadres législatifs influence nécessairement les intentions, les motivations et le profil des populations de donneurs étudiés. Ainsi, pour les pays où le don est payant, le désir d'aider et le dessein de contribuer au bonheur des autres vont souvent de pair avec la récompense financière liée à l'acte.
Dans notre échantillon les motivations sont certes en relation directe avec le mode de recrutement (spontané, sollicité, converti), cependant il serait réducteur de les cantonner uniquement à cela. L'acte de donner vient s'ancrer pour une bonne partie d'entre eux dans un déjà-là du don pratique (notamment le don de sang), mais aussi dans une histoire privée vécue qui, malgré ses variations (secrets de famille, adoption, abandon, etc.), co-construit le contexte favorable pour la prise de décision. Les positionnements relatifs aux principes de l'anonymat et de la gratuité reflètent ce champ complexe de motivations.
Chez les donneurs rencontrés, l'anonymat partage et polarise, fait réfléchir, fonde des raisonnements nuancés ou renforce des oppositions.
La moitié de notre échantillon de donneurs (49%), est favorable au maintien de l'anonymat. Ceux issus d'une démarche de vasectomie sont, en accord avec leur démarche première, opposés à un quelconque changement de la règle de l'anonymat. Les autres, ne souhaitent pas se substituer aux parents, notamment à l'homme du couple, ni occuper un rôle qu'ils n'ont pas choisi ou encore se sentir sujets à un quelconque soupçon de traçabilité pouvant mettre en péril leur vie familiale et affective, et perturber leur propre rôle de père auprès de leurs enfants.
42% des donneurs interrogés de déclarent « partagés » sur la question de l'anonymat.

Cette prise de position mérite une attention toute spécifique. Il s'agit de donneurs qui considèrent que les parents de l'enfant à naître grâce à leur don doivent révéler les conditions de conception à leur enfant. Par conséquent, ils ne sont pas a priori opposés à une rencontre inscrite dans un avenir lointain (« dans vingt ans »), à condition que cela ne vienne pas d'eux, en l'absence, de part et d'autre, de revendication de parentalité légale, mais faisant aboutir une trajectoire possible de quête personnelle de la part de l'enfant né grâce à leur don. En ce sens, certaines de nos conclusions rejoignent celles d'autres études similaires à partir de populations de donneurs, en France (Delaisi de Parseval, 1998), mais aussi en Suède (Ekerhovd et al., 2008). Elles soulignent également que si le « retour du donneur » constitue un enjeu dans le vécu des couples (cf. Grace & al., 2008), le « retour de l'enfant » représente également un élément essentiel du vécu des donneurs[9].

Enfin, 9% des donneurs interrogés sont favorables à la levée de l'anonymat. Ces derniers, sans mettre en cause les conditions de leur propre don, considèrent que la levée de l'anonymat pourrait sans doute éviter « les secrets de familles déstructurants » ou alors s'inscrire dans le champ légal du « droit de l'enfant ».

À la différence de l'anonymat, dans notre échantillon, la gratuité fait l'unanimité (82% de donneurs sont favorables, 18% sont partagés, aucun d'entre eux n'est défavorable). Exception faite du cas des donneurs issus d'une démarche de vasectomie, qui ne sont pas pour autant contre, la grande majorité des donneurs tient à ce que la gratuité soit préservée car représentant un élément central de la définition du don dans l'absolu et protégeant contre une possible marchandisation du corps, une commercialisation de la générosité.

**"Faire" un don - "Avoir" un don**

Les donneurs de sperme font-ils autre chose que "donner" ? La question à première vue surprenante, l'est beaucoup moins pour ceux qui ont partagé leur expérience avec nous. À vrai dire, c'est exactement ce que bon nombre d'entre eux laisse explicitement entendre. Ces hommes considèrent qu'ils *font* un don, mais aussi qu'ils *ont* un don. Ils possèdent, sans aucune demande préalable, donc "naturellement", un potentiel (ici le biologique fusionne avec le social) qui leur a permis de vivre leur propre parentalité. Si l'on considère ainsi leur acte sous cet angle, les donneurs ne font pas que donner. Ils rendent, ils donnent en contrepartie, ce qu'ils pensent avoir reçu comme don "naturel" de procréation. De plus, si l'on se situe par rapport au socle éthique et institutionnel du don de sperme en France, c'est-à-dire le don d'un couple ayant vécu la parentalité envers un autre qui ne peut pas la vivre pleinement – rappelons ici que c'est envers une communauté, un groupe de couples et non pas envers un couple spécifique, visible et identifiable – le couple (donneur et conjointe) *rend* à la collectivité ce qu'il a reçu. La collectivité, sous l'angle du groupe d'appartenance, s'élargit dans ce cas précis pour englober l'espère humaine. Le schéma des destinataires préalablement esquissé pourrait ainsi se compléter par une indication de l'orientation de la relation, de l'interaction, de l'échange, orientation à direction double. Les différents types de donneurs donnent *et* rendent à la société, aux couples et à soi-même. Adopter ce postulat qui consiste à penser les donneurs quasiment simultanément aussi bien comme *donneurs* que comme *rendeurs* permet en partie de comprendre les réactions de ceux d'entre eux qui ne souhaitent pas, totalement ou partiellement, une quelconque récompense symbolique ultérieure en relation avec leur don.

[9] Toutefois rappelons ici les résultats issus du croisement de la littérature internationale mentionnés un peu plus haut qui soulignent qu'indépendamment des possibilités offertes par la loi (anonymat complet ou levée totale de l'anonymat du don) les couples devenus parents grâce à l'IAD font davantage le choix du maintien du secret auprès de leurs enfants.

## La suite : seconde phase de la recherche (2010-2013)

Une seconde phase de cette recherche a démarré en novembre 2010 grâce à l'obtention de nouveaux financements régionaux (Région Rhône-Alpes) et nationaux (Agence de la Biomédecine). Elle portera plus spécifiquement sur le devenir du récit de conception proposé aux enfants nés par don de sperme. Par ailleurs, elle permettra une toute première évaluation des préconisations des États généraux de bioéthique en matière de dons de gamètes. Une allocation de recherche a été également obtenue pour la réalisation de la thèse de doctorat de Marjolaine Doumergue au sein du laboratoire GRePS (EA 4163).

## Références

Delaisi de Parseval, G. (1998). Psycho-dynamique de la paternité dans les cas de PMA avec don de sperme. *Psychiatrie Française*, 29(3), 159-167.

Ekerhovd, E., Faurskov, A., Werner, C. (2008). Swedish Sperm Donors Are Driven by Altruism, but Shortage of Sperm Donors Leads to Reproductive Travelling. *Upsala Journal of Medical Sciences*, 113(3), 305-314.

Golombok, S. *et al.* (2002). The European study of assisted reproduction families: the transition to adolescence. *Human Reproduction*, 17(3), 830-840.

Grace, V.M., Daniels, K.R., Gillett, W. (2008). The donor, the father and the imaginary constitution of the family : Parent's constructions in the case of donor insemination. *Social Science & Medicine*, 66, 301-314.

## Activités de valorisation

### - *Rapport de fin de recherche*

Kalampalikis, N., et al. (2009). *Enjeux éthiques et identitaires dans l'acte de procréation par don de sperme.* Rapport de fin recherche, Fédération Française des Cecos, Agence de la Biomédecine & Région Rhône-Alpes, Laboratoire GRePS Lyon 2.

- Articles scientifiques

Kalampalikis, N., et al. (2012). Giving and returning: new psychosocial insights from sperm donors in France. *Psychology, Health & Medicine* (in press)

Kalampalikis, N., et al. (2010). Enjeux psychosociaux du don de sperme : le point de vue des couples. *Andrologie*, 20(1), 37-44.

- Chapitres d'ouvrages

Haas, V., & Kalampalikis, N. (2010). Triangulation méthodologique à partir de l'énigme du don de sperme. In E. Masson & E. Michel-Guillou (Eds.), *Les différentes facettes de l'objet en psychologie sociale. Le cabinet de curiosités*. (pp. 59-73). Paris, L'Harmattan.

Kalampalikis, N., et al. (2010). Enjeux psychosociaux du don de sperme : le point de vue des couples. In P. Jouannet & R. Mieusset (Eds.), *Donner et après. La procréation par don de spermatozoïdes avec ou sans anonymat ?* (pp. 55-68). Paris, Springer.

- Communications dans des congrès internationaux

Kalampalikis, N., Haas, V., & Fieulaine, N. (2010). Don et représentations sociales : enjeux bioéthiques et psychosociaux. *X^th International Conference on Social Representations*, Tunis, Tunisie, Juillet.

Kalampalikis, N., Haas, V., & Fieulaine, N. (2008). Le don, échange de représentations. *9^th International Conference on Social Representations*, Bali, Indonésie, Juillet.

- Communications dans des congrès nationaux

Kalampalikis, N. et al. (2011). Figures normatives, discours et représentations sociales dans les lois bioéthiques : le cas du don de sperme, *Colloque inaugural de la Maison internationale des langues et des cultures (MILC)*, Lyon 2.

Kalampalikis, N. (2009). La question de l'anonymat du don de sperme, Intervention au *XVIIe Séminaire national des Cecos*, Montpellier.

Haas, V., Kalampalikis, N. (2007). Variations méthodologiques autour de l'énigme du don de sperme, *6èmes Journées d'étude en psychologie sociale*, « Cabinet de curiosités : approches innovantes et combinaison des méthodes en sciences sociales », Brest, mai.

- Diffusion scientifique et médiatique

Organisation d'une **restitution** des principaux résultats de la recherche « Enjeux éthiques et identitaires dans l'acte de procréation par don de sperme » au Grand Amphithéâtre de Lyon 2 en présence de la Vice-Présidente à la Recherche et des représentants de l'Agence de la Biomédecine, de la Fédération nationale des Cecos et de la Région Rhône-Alpes (27/01/2009) (podcast http://recherche.univ-lyon2.fr/greps/spip.php?article121)

- Interview sur les lois de bioéthique en direct à l'édition nationale du Journal d'information de 13h (France 2), 01/09/2010.

- Participation à l'**émission radiophonique** RFI (01/07/2009), « Les États Généraux de la Bioéthique : le don de soi », par Laurence Theault.

- Participation au **film documentaire** « Familles à la carte » à partir de la recherche sur le don de sperme, 2008 Cap Canal, Réalisatrice : P. Robert, Chromatiques Productions (Lyon).

# Analyse conversationnelle de la communication sur les risques pour la santé en focus groups

**Marie-Christine Piperini**

Laboratoire Groupe de Recherche en Psychologie Sociale (EA 4163), Université Lyon 2

## Présentation du projet de recherche

Le projet de recherche «*Approfondir et contextualiser la modélisation psychosociale des comportements de santé pour améliorer la prévention de l'éducation à/pour la santé : contributions pluri-méthodologiques*», sous la direction de F. Martinez, regroupait N. Fieulaine, M.C. Piperini et A. Siméone, membres de l'équipe PSeCO eu sein du laboratoire GRePS, avec des partenariats ponctuels pour le recueil de données : Le CRAES-CRIPS ; Le Centre Jean Bergeret (Espace Régional de Santé Publique) ; L'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie ; Des Missions Locales, T. Apostolidis (LPS, Université de Provence). Cette recherche a bénéficié de l'aide de l'INPES, de l'INSERM, du Régime Social des Indépendants et de la Haute Autorité de Santé, dans le cadre de l'Appel à projets de recherche "Prévention, promotion de la santé, éducation pour la santé", lancé par l'Institut de Recherche en Santé Publique en 2007.

Ce projet de recherche a pour objectif d'approfondir, au travers d'une démarche pluri-méthodologique (entretiens, questionnaires, associations de mots, protocoles expérimentaux) la modélisation psychosociale des comportements de santé.
Dans ce cadre, 4 études vont spécifiquement s'attacher à :

1) Explorer l'intervention des dimensions normatives liées au désir de contrôle, au risque et à la perspective temporelle dans le modèle de la théorie du comportement planifié, dans une double optique de modélisation et d'application (étude intitulée : *L'intervention des normes, de la perspective temporelle et des insertions sociales dans le modèle TCP : exploration et modélisations*).

2) Analyser des jeux interactifs dans les séquences éducatives centrées sur la transmission de messages éducatifs et préventifs (étude : *Étude de l'influence de la dynamique interlocutoire, entre acteurs de la promotion et éducation à la santé et publics cibles, sur leur changement d'attitude*).

3) Recueillir les représentations sociales des déterminants de la santé et de la maladie auprès d'un échantillon de tout-venants et d'un échantillon de professionnels de l'éducation et/ou de la promotion de la santé (étude : *Repérage et analyse des déterminants perçus des comportements de santé*).

4) Vérifier si les différents déterminants de santé et leurs relations, postulés par la Théorie du comportement planifié sont perçus par les professionnels de l'éducation pour la santé et leur public (étude : *Analyse des processus d'intégration des informations dans les choix individuels de santé*).

## Aperçu de l'étude : *Étude de l'influence de la dynamique interlocutoire, entre acteurs de la promotion et éducation à la santé et publics cibles, sur leur changement d'attitude.*

Les actions de prévention et d'éducation pour la santé reposent sur le postulat de la persuasion : les comportements sont conçus

comme découlant logiquement des idées, et il suffirait de changer les idées, de sensibiliser pour changer les comportements. Mais les recherches sur la résistance à la persuasion sont à prendre en compte pour dépasser le décalage entre les idées et les actes ou entre les intentions et les actes. L'intention ne prédit que très peu le comportement (r = + 0,18 soit 3,2 % de la variance comportementale (Webb & Sheeran, 2006)). Albarracin et al. (2001) notaient tout de même que les interventions participatives étaient plus efficaces que la simple présentation d'arguments ou l'induction de la peur. L'interaction sociale paraît ainsi être le moteur de l'activité cognitive.

Utilisant les apports théoriques et méthodologiques de la dynamique des interactions dans les petits groupes (Myers, 1998, 2000 ; Salazar-Orvig & Grossen, 2004 ; Trognon & Kostulski, 1997 ; Trognon, 1999 ; Vion, 1992), pour mieux comprendre les limites des échanges entre professionnels de santé et sujets à risques en situation groupale, une étude de la dynamique des interactions et des processus interlocutoires en particulier, paraît pertinente. Une analyse conversationnelle de la communication sur les risques permet d'identifier différents raisonnements-cadres dans lesquels professionnels et sujets à risque s'engagent mutuellement.

70 focus groups, enregistrés, mobilisaient 420 participants : professionnels de santé et sujets non experts ayant des comportements à risque pour leur santé (consommation régulière de tabac, alcool ou drogue). Les thèmes abordés sont empruntés à Borsari & Carey (2000) (consommation ou expérience personnelle, perception de la consommation excessive, perception sociale de cette consommation, pronostics de santé liés à ce risque).

L'analyse de contenu (NVivo,) distingue 26 catégories d'actes langagiers, sur la base de 69% du test codé. Les coefficients de corrélations significatifs ($p<.05$) entre les occurrences de ces catégories font apparaître des structures dans la dynamique des échanges.

Trois modèles conversationnels se distinguent : 1°/ Des tentatives de rapprochement : la référence à des expériences antérieures, la confidence de souvenirs est liée à l'adhésion aux propos d'autrui (r=+.71). 2°/ Les étayages du discours : l'expression de représentations de soi, des autres ou du monde est liée à un raisonnement par analogie ou distinction par rapport à un propos précédent (r=+.85). 3°/ Des échanges didactiques : le souci d'aboutir à une conclusion est lié à la construction de l'argumentation pour qu'elle soit comprise ou mémorisée (r=+.78). Ces différents modèles s'entremêlent parfois au sein d'une seule intervention d'un participant. Mais il est important de noter qu'aucun ne montre de liaison significative avec l'expression de la décision d'arrêt ou d'un souhait de changement de consommation.

Un autre phénomène apparaît dans la structure conversationnelle : la pression pour réduire les divergences exprimées. La liaison entre la justification de ses représentations et l'expression de désaccords, mise en doute ou incompréhension des propos de l'autre est également significative (r=+.70), et se trouve appuyée par celle entre la justification de ses représentations et le fait de montrer de la satisfaction, rire, plaisanter (r=+.70). Cette pression à la conformité agit également par renforcement des attitudes attendues. Donner des opinions, évaluer, et adhérer au propos d'autrui sont également liés (r=+.70). La liaison entre les demandes d'informations, recherche de confirmations, et l'appel à la participation et à une attitude de compréhension de la part de l'autre peut également témoigner de cette recherche de contrôle de l'expression d'autrui dans le groupe (r=+.74). D'ailleurs la liaison entre cet appel à participation et à une attitude de compréhension, et la verbalisation d'un échec ou d'un refus de changement de conduite (r=+.67) témoigne d'une tendance à associer résistance au changement et demande d'implication de la part des autres.

Il est enfin intéressant de noter que la liaison entre l'expression d'une décision d'arrêt ou d'un souhait de changement de consommation, et la verbalisation d'un échec ou d'un refus de changement n'est pas négligeable (r=+.67). L'expression dans ces groupes pourrait davantage obéir à une recherche de contrôle de l'expression de l'autre qu'à l'expression d'une conviction personnelle et cohérente.

Notre analyse mettant à jour trois modèles d'échanges conversationnels rejoint la notion de script (Abelson, 1981) (une séquence d'actions prédéterminées et stéréotypées qui définit une situation familière et permet à des sujets de jouer leurs rôles sociaux). La rencontre en situation de focus group constitué de sujets à risque et de professionnels de santé s'inscrit dans la catégorie des situations d'interactions conventionnellement surdéterminées qui s'organisent en fonction des attentes et des rôles qu'elles portent. Notre étude de la structure conversationnelle souligne un autre phénomène : la recherche du contrôle de l'expression de l'autre structure davantage les échanges que l'expression d'une conviction personnelle cohérente. La situation de focus group favorise l'expression d'idées, mais elle n'obtient pas pour autant l'accès au niveau des intentions de changement de comportement. Les résultats de notre recherche invitent à considérer une dimension auto générative des échanges interlocutoires. Et la prise de décision et l'attitude face au risque pour la santé paraissent rester imperméables à la discussion groupale.

## Références


Abelson, R.P. (1981). Psychological Status of the Script Concept, *American Psychologist,* 36(7), 715-729.

Albarracin, D., Johnson, B.T., Fishbein M. & Muellerleile P.A. (2001). Theories of reasoned action and planned behavior as models of condom use: a meta-analysis. *Psychological Bulletin*, 127, 142-161.

Borsari, B., Carey, K.B. (2000). Effects of a brief motivational intervention with college student drinkers, *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 68(4), 728-733.

Myers, G. (1998). Displaying opinions: topics and disagreement in focus group. *Language in Society,* 27, 85-111.

Myers, G. (2000). Becoming a group: face and sociability in moderated discussion. In S. Sarangi, M. Coulthard, *Discourse and social life.* Harlow: Longman.

Salazar Orvig, A., Grossen, M. (2004). Représentations sociales et analyse de discours produits dans des focus groups : point de vue dialogique. *Bulletin de psychologie*, 57(3), 263-272.

Trognon, A., Kostulski, K. (1997). L'analyse de l'interaction en psychologie des groupes : économie interne et dynamique des phénomènes groupaux. *Connexions*, 68, 73-115.

Trognon, A. (1999). Éléments d'analyse interlocutoire, in M. Gilly, J.P. Roux, A. Trognon (Eds.) *Apprendre dans l'interaction* (pp. 69-94). Nancy : Presses universitaires de Nancy.

Vion, R. (1992). *La communication verbale – Analyse des interactions*. Paris: Hachette.

Webb, T.L., Sheeran, P. (2006). Does changing behavioural intentions engender behavior change ? A meta-analysis of the experimental evidence. *Psychological Bulletin*, 132, 249-268.

Carnets du GREPS

# Enjeux psychosociaux d'une innovation de prévention médicalisée du VIH/Sida : l'essai Ipergay

**Marie Préau* et le groupe ANRS Ipergay**

*Laboratoire Groupe de Recherche en Psychologie Sociale (EA 4163), Université Lyon 2

Étant donné le nombre toujours croissant de nouvelles contaminations par le VIH dans la population HSH française, de nouvelles approches de prévention de cette infection s'imposent à présent afin de dépasser les limites des stratégies actuelles (Lert & Pialoux, 2009). Par ailleurs, dans un contexte de normalisation et de promotion des stratégies de réduction des risques, il apparaît que parmi les mesures de prévention qui peuvent être potentiellement proposées aux HSH, la combinaison d'un traitement antirétroviral pré-exposition (PrEP) avec l'usage du préservatif et des dépistages répétés semble à présent envisageable. Plusieurs études sont actuellement en cours dans le monde afin d'évaluer l'efficacité clinique de cette stratégie de traitement pré-exposition dans les populations à risque (Guest et al., 2008a ; Peterson et al., 2007), mais peu d'études sont menées actuellement en Europe, notamment auprès des HSH.

L'étude « ANRS Ipergay », visant à démontrer qu'un traitement antirétroviral pré-exposition « à la demande » permettrait de réduire le risque de transmission du VIH au sein de la communauté HSH exposée au risque de contamination par le VIH, est actuellement mis en œuvre. Il s'agit d'un essai clinique randomisé en double aveugle comparant un traitement antirétroviral «à la demande» à un placebo.

Au-delà d'être un « essai clinique » lié à l'usage d'un traitement actuellement non autorisé dans ce contexte de prise en charge, Ipergay, a la caractéristique d'être une recherche communautaire qui est composée d'une équipe de chercheurs pluridisciplinaires, travaillant en étroite collaboration avec une association de lutte contre le sida.

Par ailleurs, l'ancrage communautaire de cette recherche se distingue par le fait que lors de la réflexion sur le schéma de l'étude et notamment la question cruciale du recours au placebo, le conseil scientifique d'Ipergay et l'ANRS ont mis en place une consultation communautaire. Il s'est agi ici d'organiser une consultation large des associations de lutte contre le sida, des associations de réduction des risques ainsi que des associations LGBT françaises afin de recueillir leurs points de vue sur l'essai. Ce type de consultation est inédit en France tout comme la mise en place d'un essai préventif médicalisé du VIH.

La mise en œuvre de cette recherche communautaire a nécessairement généré une collaboration étroite entre les acteurs associatifs, les chercheurs en sciences humaines et sociales, psychologie sociale et sociologie, ainsi que les chercheurs en santé publique. Cette collaboration vise notamment à questionner les enjeux psychologiques et psychosociaux posés par la participation à un tel protocole de recherche, mais aussi les enjeux méthodologiques de l'essai lui-même en partie liés aux recueils de données envisageables.

Dans ce contexte, une triangulation des méthodes de recueil des données a été choisie. Ainsi afin d'interroger l'ensemble des croyances, représentations, attitudes et comportements en jeu, trois types de recueil ont été coordonnés. Un recueil par questionnaire standardisé au format CAWI (web interview) à des temps réguliers de la participation à l'essai est proposé à

l'ensemble des participants, un recueil par entretiens individuels durant trois temps clés de l'essai vise un sous-échantillon de participants et un recueil par focus group durant les premiers mois de la participation à l'essai est proposé à l'ensemble des participants.

**Qu'est-ce qu'Ipergay ?**

Dans le cadre de cet essai, les HSH majeurs et qui rapportent au moins une prise de risque sexuelle dans les six derniers mois peuvent être volontaires pour participer à l'essai et cela pour une durée estimée d'au moins deux ans. Dans ce contexte, le but de l'essai consiste à évaluer une prise du traitement antirétroviral préventif « à la demande » c'est-à-dire associé à une perception de prise de risque sexuel. Le schéma proposé aux participants consiste donc en la prise de deux comprimés avant le premier rapport sexuel perçu comme risqué (au minimum 2 heures avant le rapport, plus tôt si cela est possible par exemple 24h avant le rapport), puis un comprimé toutes les 24 heures environ (après la première prise de deux comprimés) pendant la période d'activité sexuelle ; et enfin une dernière prise d'un comprimé après le dernier rapport sexuel. Parallèlement, chaque participant est soumis à un suivi biologique et médical strict, visant à dépister au plus tôt toute nouvelle contamination par le VIH, mais aussi par toute autre Infection Sexuellement Transmissible (IST). Par ailleurs, dans la mesure où cet essai se fonde sur une approche combinée de prévention, et notamment du fait de la présence du placebo, l'usage du préservatif est très vivement conseillé à l'ensemble des participants durant toute la durée de l'essai.

**Quels sont les enjeux psychologiques et psychosociaux de la participation à l'essai ?**

Au-delà des questionnements éthiques, biologiques et médicaux qu'impliquent à la fois le recours au placebo et le contexte de la prévention combinée, la mise en place de cette étude pose de nombreuses problématiques psychosociales.

Du fait du contexte de l'épidémie à VIH dans les pays du Nord (incidence et prévalence fortes, maintien d'un haut niveau d'exposition au risque), la population HSH est visée par de nombreuses initiatives de réduction des risques sexuels. La médicalisation et la diversification des approches qui ont marquées la décennie écoulée s'accompagnent de tensions et de controverses sur les enjeux de responsabilité et d'exemplarité communautaire.

De fait, la participation à un essai tel qu'Ipergay pose la question de la structuration individuelle puis collective de la gestion du risque. On se demande ainsi jusqu'à quel point la prévention médicalisée peut potentiellement modifier la perception des normes communautaires chez des HSH séronégatifs qui ont des expériences plus ou moins fréquentes d'exposition au VIH. L'introduction d'une nouvelle pratique de prévention dans ce milieu spécifique est donc particulièrement importante à questionner au regard des normes qu'elle peut bouleverser, des attitudes, croyances et représentations qui y sont associées et qui, de fait, auront potentiellement un impact sur les comportements des HSH impliqués et concernés.

D'un point de vue individuel, se pose, par ailleurs, la question de la compensation des comportements à risque. Cet aspect est d'autant plus important qu'il pourrait entraîner d'un point de vue populationnel un moindre bénéfice de santé publique malgré la protection partielle apportée au niveau individuel par la PrEP. Dans la littérature, la compensation du risque a essentiellement été envisagée par la désinhibition des comportements, mesurée par un moindre recours au préservatif. Les analyses d'essais PrEP déjà réalisées sur des populations de femmes exposées au Ghana n'ont pas montré d'effet d'augmentation des conduites à risque, mais plutôt l'inverse avec une tendance à la baisse de la fréquence des

rapports non protégés (Guest et al., 2008b). Cependant, nous ne disposons pas de données quant à l'impact comportemental d'une telle stratégie chez des HSH. Les essais antérieurs ont utilisé comme indicateur de compensation du risque le taux d'utilisation systématique du préservatif. Toutefois, dans une population de HSH, il semble que la compensation doit s'envisager sur d'autres dimensions. Elle pourrait ainsi s'exprimer par la modification des réseaux sexuels, par un plus grand nombre de partenaires, ou par une plus grande diversité de styles de partenaires, ainsi que par un changement des pratiques tel que l'adoption de pratiques plus risquées ou l'abandon des stratégies partielles de RDR. L'ensemble de ces changements comportementaux et attitudinaux face au risque pourra être appréhendé grâce à la triangulation des données recueillies.

Dans une approche psychosociale de santé, s'impose aussi la question de la mise à disposition d'un traitement préventif et plus particulièrement la réappropriation du traitement par les HSH et cela notamment en fonction de la perception des risques. Il s'agit ici de déterminer si en fonction de la perception du risque potentiel et du contexte des relations sexuelles, les sujets décident ou non intentionnellement d'utiliser le traitement, en addition ou en substitution du préservatif. En d'autres termes, le contexte des prises de risque, les préférences des pratiques sexuelles, pourraient représenter des facteurs qui influencent certains sujets à choisir d'utiliser ou non le traitement, de le réserver à certains partenaires ou pour certaines pratiques. Enfin, s'impose aussi la problématique de l'observance et du respect des schémas horaire de prise. Au-delà de l'aspect central de l'essai visant à estimer les réels impacts de la molécule testée dans l'essai par rapport au placebo, l'étude de l'observance à un traitement préventif est relativement inédite et représente un champ d'investigation particulièrement pertinent à développer. Ainsi les constructions de sens développées par les HSH autour des liens entre perception des risques et prise du traitement préventif seront spécifiquement étudiées.

## Conclusion

La mise en place et la participation à un tel essai soulèvent une multitude de questionnements, des plus biologiques aux plus socialement ancrés. Le format communautaire de l'essai ainsi que l'approche pluridisciplinaire développée, représentent autant de challenges, mais surtout d'opportunités d'appréhender la diversité des enjeux posés par cette nouvelle approche médicalisée de la prévention du VIH.

## Références

Guest, G., Shattuck, D., Johnson, L., Akumatey, B., Clarke, E. E., Chen, P. L., & MacQueen, K. M. (2008a). Changes in sexual risk behavior among participants in a PrEP HIV prevention trial. *Sex Transm Dis, 35*(12), 1002-1008.

Guest, G., Shattuck, D., Johnson, L., Akumatey, B., Clarke, E. E., Chen, P. L., & Macqueen, K. M. (2008b). Changes in Sexual Risk Behavior Among Participants in a PrEP HIV Prevention Trial. *Sex Transm Dis*; 1009-1010.

Lert, F., & Pialoux, G. (2009). Rapport MISSION RDRs : Prévention et réduction des risques dans les groupes à haut risque vis-à-vis du VIH et des IST: Ministère de la Santé.

Peterson, L., Taylor, D., Roddy, R., Belai, G., Phillips, P., Nanda, K., & Cates, W. (2007). Tenofovir disoproxil fumarate for prevention of HIV infection in women: a phase 2, double-blind, randomized, placebo-controlled trial. *PLoS Clin Trials, 2*(5), e27.

# Agir sur les souffrances au travail : de l'organisation à l'activité

**Philippe Sarnin**

Laboratoire Groupe de Recherche en Psychologie Sociale (EA 4163), Université Lyon 2

## Introduction

Le laboratoire GRePS travaille depuis plusieurs années en relation avec le service de santé au travail de l'entreprise Renault Trucks. Une étude quantitative sur le stress a été réalisée en 2001/2002 qui montrait un niveau moyen de stress relativement élevé par rapport aux normes psychométriques. Plusieurs études plus qualitatives ont également été conduites les années suivantes sur des éléments plus précis (charge de travail, relations de travail, utilisation des TIC, communication dans les équipes de travail, etc.).

À titre d'expérimentation, un dispositif de mesure du stress, de l'anxiété, de la dépression et de certains aspects des conditions de travail a été mis en place depuis 2006 au sein du service de santé de l'établissement de Lyon.

Après amélioration, ce dispositif a été installé dans l'ensemble des établissements de l'entreprise. Chaque salarié peut ainsi disposer d'un bilan individuel sur lequel un échange peut être construit avec le médecin du travail. L'entreprise, à partir des données cumulées, dispose d'un observatoire reposant sur le suivi des différents indicateurs. Début 2012, près de 10000 questionnaires ont déjà été complétés par les salariés, soit pratiquement la totalité du personnel.

Ce dispositif d'observatoire du stress ainsi que les actions qui l'accompagnent ont obtenu en 2011 le *« Health & Well Being Award »* du groupe mondial Volvo AB, auquel appartient Renault Trucks.

## Contexte

À partir d'une première intervention réalisée en 2001 avec cette entreprise industrielle qui venait d'être acquise par un groupe international du même secteur, nous avons pu mettre en place une collaboration permanente avec les services autonomes de santé au travail de cette entreprise. Cette collaboration, qui continue actuellement, a permis de réaliser plusieurs recherches approfondies à base d'observations et d'enquêtes sur différents thèmes : perception du rachat de l'entreprise et conséquences en termes de souffrance (Sarnin, 2003 ; Sarnin & al., 2006), charge de travail et activités des ingénieurs de bureaux d'études (Sarnin & Balas, 2006), difficultés de communication dans les équipes de travail semi-autonomes, intégration des technologies de l'information et de la communication par les salariés (Bobillier-Chaumon & al., 2012), mise en place d'un observatoire collectif et d'outils de diagnostic pour le repérage des situations individuelles de souffrance psychologique, conséquences de la récession économique et du chômage partiel sur une longue durée (Sarnin, 2010, 2011), usage de l'anglais dans le travail (Sarnin & al., 2011), etc.

À partir de cette série de travaux, des démarches mises en œuvre, et des résultats qui en sont issus, à la fois du côté de la recherche, mais aussi du côté des pratiques de l'entreprise, nous avons pu travailler plus particulièrement sur les aspects suivants :

- L'évolution de l'entreprise vers la prise en compte des dimensions psychosociales du travail depuis une situation de crise, d'abord, jusqu'à l'intégration dans les politiques et pratiques "quotidiennes" : les moments clés de cette évolution, les enjeux qui peuvent bloquer ce passage et ceux qui le favorisent, le rôle et la place des différents acteurs internes, le poids des facteurs extérieurs.
- La place des interventions psychosociologiques par rapport aux acteurs internes (CHSCT, Services de santé au travail) et la construction d'une coopération fondée sur des échanges réciproques. Les réflexions développées ont pu amener aussi, de façon plus autonome, des changements et des innovations dans les pratiques de ces acteurs pour éviter les situations de souffrance.
- Les relations plus complexes rencontrées avec les gestionnaires, en particulier ceux chargés des "ressources humaines", par rapport à leur compréhension de l'activité de travail, des effets psychiques de leurs indicateurs de gestion et de leur approche des "risques" psychosociaux.

Cet ensemble de travaux a pour objectif de contribuer à mieux définir, dans les pratiques d'intervention, les repères qui permettent d'éviter les deux écueils de la dénonciation contemplative et de l'adhésion sans critique par rapport aux pratiques des entreprises. Ce qui est aussi une manière d'essayer d'enrichir les règles de métier du psychologue du travail et de préciser son apport relativement aux autres métiers préoccupés par les souffrances au travail.

**Fonctionnement de l'observatoire**

Un logiciel conçu pour permettre simplement et rapidement aux salariés de répondre à une série de questions appartenant à des échelles validées et reconnues, calcule les scores sur différentes dimensions et édite sur papier un bilan individuel. Aucune donnée nominative n'est recueillie.

Ce logiciel est installé sur un poste informatique autonome dans la zone d'accueil de chaque service de santé des établissements de l'entreprise. Une fois le bilan papier édité, le logiciel se « referme » de façon à empêcher, d'une part de le modifier, et d'autre part d'accéder aux données enregistrées.

Ces données sont stockées dans un fichier protégé qui est ensuite récupéré par le laboratoire pour une analyse statistique d'ensemble.

Pour chaque salarié, un bilan individuel confidentiel, effectué principalement à l'occasion des visites médicales, met en évidence les niveaux de stress, d'anxiété, de dépression du salarié. Ce bilan peut être l'occasion d'une prise de conscience. Discuté avec le médecin du travail, c'est aussi un moyen de faciliter la recherche en commun de pistes d'action, si cela est nécessaire, avant que la situation ne se dégrade encore.

Pour l'entreprise, cet observatoire permet de répondre aux objectifs suivants :

- mesurer le niveau de stress des salariés et son évolution dans le temps,
- analyser les causes de ce stress,
- repérer les établissements, catégories professionnelles ou services les plus sensibles afin d'orienter les actions de prévention,
- vérifier les effets de ces actions de prévention,
- repérer et prendre en charge les salariés en difficulté.

Les données recueillies sont analysées par le laboratoire GRePS et un rapport est fourni à l'entreprise tous les douze mois, basé en particulier sur le suivi des indicateurs suivants :

- Indicateur relatif à l'état de stress (symptômes, échelle de Cohen. cf. Cohen & al., 1983).
- Indicateurs de « latitude de décision » (utilisation des compétences et autonomie), « exigences psychologiques » et « soutien social » (hiérarchie et collègues). Il s'agit de l'échelle de Karasek (Karasek & Theorell, 1990), reconnue internationalement aussi et pour laquelle nous disposons, en France, de données nationales (enquête SUMER) permettant des comparaisons.
- Indicateur de Siegrist sur le déquilibre efforts/récompenses (Segrist, 1996).
- Indicateurs des niveaux d'anxiété et de dépression (échelle HAD. Mykledun & al., 2001).
- Le questionnaire proposé aux salariés comprend aussi une série de questions sur le poste et l'environnement de travail dont les réponses peuvent être analysées en tant que telles, mais surtout permettent de construire des hypothèses explicatives sur les résultats des indicateurs ci-dessus.

Cette recherche permet d'affiner l'intérêt des différentes échelles utilisées en plus d'examiner leurs relations. Pour l'organisation, il s'agit également d'améliorer ses dispositifs de prévention en matière de santé au travail et de repérer et traiter rapidement les travailleurs en difficulté. La présentation régulière des résultats alimente les réflexions de l'encadrement et des partenaires sociaux, ce qui aboutit à une prise de conscience et à un examen plus serein de la question des "risques" psychosociaux dans l'entreprise.

## Perspectives

La poursuite de ces travaux est principalement centrée sur la question de l'articulation entre l'action à l'échelle de l'organisation et le développement de l'activité des travailleurs à une échelle plus locale (cf. Sarnin & al., 2012). Ils s'inscrivent en effet dans une problématique plus générale relative à l'efficacité des dispositifs de prévention des souffrances au travail (Cox & al., 2010 ; Hansez & al., 2009 ; Lamontagne & al., 2007) visant à remettre en cause un certain nombre de pratiques d'entreprises qui s'éloignent de la prise en compte du travail réel et passent à côté des véritables ressources mobilisables pour développer les éléments pertinents pour la santé des travailleurs.

L'axe de recherche en cours de développement, avec d'autres chantiers de recherche, s'intéresse plus particulièrement au rôle de l'encadrement dans le fonctionnement des collectifs de travail. La connaissance de l'activité réelle et le cadre mis en place par les responsables d'équipe nous semblent en effet essentiels pour comprendre comment rendre possible la délibération sur le travail qui permet aux salariés de faire face aux enjeux et exigences de l'organisation.

## Références

Bobillier-Chaumon, M.E. (Ed.)(2012). *L'impact des technologies de communication sur le travail des cadres (Synthèse).* Université de Lyon - Laboratoire GRePS / APEC.

Cohen, S., Kamarck, T., & Mermelstein, R. (1983). A global measure of perceived stress. *Journal of Health and Social Behavior*, *24*, 385-396.

Cox, T., Taris, T., & Nielsen, K. (2010). Organizational interventions: issues and challenges. *Work & Stress, 24(3),* 217-218.

Hansez, I., Bertrand, F., & Barbier, M. (2009). Évaluation des pratiques de diagnostic de stress au sein d'entreprises belges : facteurs bloquants et

facteurs stimulants. *Le Travail Humain, 72 (2)*, 127-153.

Karasek, R. & Theorell, T. (1990). *Healthy Work: Stress, Productivity and the Reconstruction of Working Life*. New-York: Wiley.

Lamontagne, A., Keegel, T., Louie, A., Ostry, A., & Landsbergis, P. (2007). A systematic review of the job stress intervention evaluation literature, 1990—2005. *International Journal of Occupational & Environmental Health. 13(3)*, 268-280.

Mykledun, A., Stordall, E., & Dahl, A. (2001). Hospital Anxiety and Depression (HAD) scale: factor structure, item analyses and internal consistency in a large population. *British Journal of Psychiatry, 179*, 540-544.

Sarnin, P., & Balas-Broche, O. (2006). Charges de travail et activités des cadres ingénieurs de bureaux d'études. In Livian, Y. (Ed.). *Être-cadre, quel travail ?* (pp. 206-219). Lyon : ANACT.

Sarnin, P. (2003). *Mergers and Acquisitions: Dimensions of Work Related Stress Involved.* Paper presented at the XIth European Congress on Work and Organizational Psychology, Lisboa, May, 14th-17th 2003.

Sarnin, P. (2010). *Stress et anxiété dans une grande organisation industrielle : principaux facteurs et effets de la crise économique internationale.* Colloque APIO Bucarest.

Sarnin, P. (2011). *Impacts of the economic recession on work-related stress.* Symposium 15th Conference of the European Association of Work and Organizational Psychology, 25-28 May 2011, Maastricht Netherlands.

Sarnin, P., Bobillier Chaumon, M.E., Cuvillier, B., Grosjean, M. (2012). Intervenir sur les souffrances au travail : acteurs et enjeux dans la durée. *Bulletin de Psychologie*, sous presse.

Sarnin, P., Fernandez, S., & Malaurie, J. (2006). Rachat d'entreprise. Le vécu des salariés. In De Crescenzo, J.-C. (dir.). *Changement dans les organisations. Tome 2. Communication, négociation et intervention* (pp. 169-181*)*. Paris : L'Harmattan.

Sarnin, P., Krief, A., Cuvillier, B. (2011). *Using English Language inside a French Firm: Communication Workload and Coping Strategies.* 15th Conference of the European Association of Work and Organizational Psychology, 25-28 May 2011, Maastricht Netherlands.

Siegrist, J. (1996). Adverse health effects of high-effort/low-reward conditions. *Journal of Occupational Health Psychology. 1/1*, 27-41.

# Recherche-action et politiques publiques : une évaluation qualitative et prospective d'un dispositif local dédié à la santé mentale

**Fieulaine, N., Vinet, E., Chiron, H., Cadel, C., Durif-Bruckert, C. & Kalampalikis, N.**

Laboratoire Groupe de Recherche en Psychologie Sociale (EA 4163), Université Lyon 2

## Contexte

L'objectif de ce projet était de réaliser une évaluation qualitative et participative d'un Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) en créant des indicateurs capables de rendre compte de la part difficilement quantifiable de l'activité. Le CLSM est un dispositif de concertation et de coordination interprofessionnelles et interinstitutionnelles autour des actions conduites au plan local par les acteurs concernés par les problèmes de santé mentale. Ce dispositif vise principalement à créer et maintenir un réseau collaboratif entre des professionnels issus de secteurs variés, organisé en groupes de travail thématiques, dans l'objectif de promouvoir une politique de santé mentale appuyée sur des collaborations interinstitutionnelles.

La mise en réseau s'est établie depuis les années 90 comme une forme alternative de construction et de mise en œuvre des politiques publiques, avec pour objectifs de favoriser l'engagement et la participation, et de permettre la créativité et la solidarité par le dialogue et les échanges d'expériences entre professionnels (Rhodes & March, 1992). Spécifiquement, la fonction d'un réseau est de re-configurer les positions et relations de ses membres afin de faciliter l'émergence de constats et d'objectifs partagés et de permettre la mise en place d'actions partenariales ou concertées à partir des besoins collectivement établis (Proven & Milward, 1995). Ce type de politique publique dans le champ de la santé mentale, quel que soit le niveau auquel elle s'établit, poursuit l'objectif de définir des perspectives d'action à partir d'une vision et de valeurs partagées, et de la mise en place de modèles d'action pour atteindre des objectifs spécifiques et évaluables (Popp & al., 2005).

Ce projet, élaboré à la demande des acteurs et construit conjointement avec eux, consistait à mettre en œuvre une démarche de recherche-action appliquée au terrain local dont les objectifs principaux étaient: 1) d'évaluer l'activité d'un Conseil Local de Santé Mentale relativement à sa définition et à ses objectifs, 2) de faire de ce temps d'évaluation un support pour penser l'action et l'engagement des acteurs, et 3) d'élaborer une démarche spécifique de production d'indicateurs pour une évaluation continue ou ultérieure.

## Méthode

Cette évaluation a été réalisée au travers d'une démarche de recherche-action organisée autour des étapes suivantes :

a. **L'implémentation** (étude de faisabilité et d'acceptabilité ; analyse des attentes et précision de la demande ; élaboration du cahier des charges préalable)

Cette étape a été réalisée au travers de l'organisation d'un portage partenarial de la recherche, autour d'un comité porteur et d'un comité de pilotage. Les échanges lors des réunions ont permis de préciser un cahier des charges établi par une convention co-signée par les acteurs, précisant les objectifs et moyens de la recherche-action, et d'établir un suivi participatif de la recherche.

b. **La définition des critères d'évaluation** (collecte des informations directes et indirectes ; analyse des sources documentaires ; observation des pratiques)

Les critères ont été établis par une analyse de la littérature scientifique, et une démarche qualitative pluri-méthodologique. 30 entretiens ont été réalisés et enregistrés auprès des participants du CLSM, intégralement retranscrits et analysés. 40 observations de groupes de travail en activité ont été réalisées, et deux entretiens collectifs (focus group) ont permis de croiser les points de vue de différents acteurs. Enfin, 5000 documents ont été recueillis et analysés.

c. **Le recueil des éléments d'évaluation** (application d'une démarche de recueil quantitatif et qualitatif ciblée sur les critères définis ; construction d'indicateurs ad hoc)

Un questionnaire a été élaboré et mis en ligne, reprenant les dimensions mises en évidence dans le cadre de l'étude qualitative. Ce questionnaire abordait les attentes, perceptions, jugements portant sur le CLSM, ainsi que les opinions liées à son fonctionnement et à son organisation. Malgré la longueur importante du questionnaire, 46 acteurs du réseau ont répondu, et les réponses ont donné lieu à une analyse statistique afin de mettre en évidence les atouts et limites du dispositif. Une analyse du réseau des relations tissées entre les acteurs a également permis de mettre en évidence les positions relatives et les niveaux de relations entretenues dans le réseau.

**Résultats**

La recherche-action a permis de mettre en évidence les critères et indicateurs pertinents pour évaluer de manière qualitative un dispositif partenarial mettant en réseau une pluralité d'acteurs. Le partage des constats, des attentes et des fonctions attribuées au dispositif constitue une dimension essentielle de l'effectivité, de l'impact et de la durabilité d'un réseau de ce type. Les entretiens individuels et collectifs réalisés, les observations effectuées et les questionnaires récoltés convergent pour mettre en évidence un paradoxe à traiter entre un relatif consensus sur la valeur et l'origine du dispositif ainsi que sur les missions qu'il doit remplir, et une forte hétérogénéité concernant les moyens à déployer et les objectifs à long terme à poursuivre. Cette ambiguïté marque les modalités de fonctionnement, d'organisation et de coordination du réseau, qui oscillent entre une approche participative et relationnelle et une approche centralisée et instrumentale. L'animation des temps de rencontre, les synthèses produites, la gestion des participations institutionnelles et individuelles sont marquées par ce rapport ambivalent, incarné par les désaccords qui peuvent apparaître entre les porteurs du réseau. Par exemple, le déroulement d'une réunion, son objet, et la possibilité de déterminer son apport et ses perspectives sont conditionnés par un partage explicite des objectifs et fonctions prêtés au groupe de travail qui se réunit. Le flou dans le choix entre des fonctions de retour d'expérience, d'élaboration de dispositifs, d'interpellation, de communication et de sensibilisation, ou autres, entraîne une difficulté à analyser et planifier l'activité du groupe, et suscite une ré-interrogation récurrente de sa raison d'être. Ce flou amène aussi les acteurs à ne pas percevoir clairement leur apport spécifique, entraînant un déficit de reconnaissance des contributions individuelles et institutionnelles, et donc l'épuisement de l'engagement et au final la disparition de certains acteurs. Ces turn-over sont peu interrogés, par un manque de visibilité des acteurs engagés et de leurs contributions et attentes propres, ce qui pose la question de la légitimité des participants au réseau, et qui ouvre la voie à des rapports asymétriques entre les acteurs. Enfin, l'évaluation fait ressortir le potentiel important du dispositif, qui suscite un attachement fort, malgré la faible visibilité de ses perspectives. L'analyse des résultats

suggère que le réseau évalué est à un stade critique de son évolution, où la dynamique qui a suscité sa création risque l'épuisement, sans qu'ait été trouvées les perspectives de réflexion et d'action permettant de relancer la participation et l'engagement. La virtualité menace en conséquence le réseau, qui correspond dans ce contexte davantage à un souvenir et parfois un espoir qu'à une réalité effective et identifiée. En tant que réseau ne bénéficiant ni d'un lieu, ni d'une existence légale et statutaire propre, ce dispositif repose pour exister effectivement sur le sens que lui donne et l'image que s'en font les acteurs qui y participent. Seuls un partage réinterrogé et reconstruit sur des perspectives à long terme, ou bien la mise en place d'une structure verticale rationalisée peuvent lui permettre de garantir sa pérennité. La première solution préserve le principe du réseau partenarial, mais demande une discussion ouverte et participative qui n'est pas sans risque pour les institutions porteuses du dispositif. La seconde solution est moins risquée, mais vide de leur sens les notions de réseau et de partenariat horizontal, pourtant fondatrices.

## Enjeux et perspectives

La principale difficulté a été d'assurer la dimension participative de la recherche, compte tenu des aléas de la mobilisation des acteurs dans le réseau lui-même. La verticalité des rapports au sein du réseau, et la place occupée par les porteurs du dispositif, ont conditionné l'engagement des acteurs au relais assuré par ces porteurs. Par ailleurs, le réseau a évolué de manière importante dans le courant de la recherche, donnant ainsi un statut mouvant à l'évaluation, qui a parfois cristallisé des tensions existantes dans les rapports entre les porteurs du réseau. La phase de restitution des résultats, encore en cours de négociation, a démultiplié ces difficultés, par des injonctions paradoxales difficilement tenables du point de vue de la recherche. Ces difficultés, au-delà de ralentir parfois considérablement le déroulement du travail d'évaluation, ont constitué un support important à une analyse qualitative des enjeux et obstacles rencontrés par le réseau. Une autre complication, attendue et gérée tout au long du projet, a été l'éloignement de l'équipe de recherche du terrain, nécessitant de nombreux aller-retour et limitant parfois trop la proximité au terrain et la présence de l'équipe de recherche, ce qui constitue un obstacle important dans le tissage des liens avec les acteurs.

Au final, la recherche-action a, par son déroulement, suscité des attentes et des interrogations dont il faudra que le réseau s'empare pour procéder aux choix que les résultats font apparaître comme indispensables. Au-delà du terrain lui-même, cette recherche offre une expérimentation originale de la réalisation d'une évaluation qualitative et ancrée sur le terrain d'un type de dispositif qui tend à se généraliser.

Cette recherche a été réalisée par une équipe du GRePS, enseignants-chercheurs, chargée de recherche et stagiaires, grâce à un financement de la Région Rhône-Alpes dans le cadre de l'appel d'offre « Université Citoyenne et Solidaire » et à une subvention de la Division Interministérielle à la Ville attribuée à la ville partenaire du projet.

## Références

Rhodes, R. A. W., & March, D. (1992). New Directions in the Study of Policy Networks, *European Journal of Political Research, 21*(1–2), 181–205.

Proven, K.G. & Milward, H.B. (1995). A preliminary theory of interorganisational network effectiveness: a comparative study of four community mental health systems, *Administrative Science Quaterly*, *40*, 1-33.

Popp, J.K. & al. (2005). How Do You Evaluate a Network ? A Canadian Child and Youth

Health Network Experience. *Canadian Journal of Program Evaluation, 20*(3), 123–50.

Valorisation :

Fieulaine, N., Vinet, E. ; Chiron, H., Cadel, C., Durif-Bruckert, C. & Kalampalikis, N. (2012). *Reviewing a Local Mental Health Policymaking: Insights from an Action-Research*. Communication at the 2012 APA Convention, SPSSI'S Program, Orlando, USA, August 2012.

Diffusion :

Organisation d'une restitution des résultats de la recherche aux acteurs impliqués dans le Conseil Local de Santé Mentale, avec la participation d'élus et du CCOMS (02/04/2012)

# Süskind, P. (1985). *Le parfum*. Paris : Livre de Poche.

*« À la première bouffée qu'il inspira de son aura olfactive,*
*Grenouille sut que c'était là un homme capable*
*de le battre à mort à la moindre incartade »*
*(Süskind, 1985, p. 171)*

Jean Baptiste Grenouille est né à Paris sur un marché, derrière un étal de poissons, à « *l'endroit le plus puant du monde* » (Süskind, 1985, p. 263). Ne dégageant aucune odeur, il est d'abord rejeté par sa mère, puis par la nourrice à laquelle il est confié. Une femme accepte finalement d'en prendre soin moyennant finances. Elle ne peut saisir la différence de Grenouille du fait de l'anosmie dont elle souffre. Les autres enfants de la maisonnée considèrent le petit garçon comme un étranger, n'arrivant pas à « cerner » ce Grenouille «inodore ». L'excellence de son acuité olfactive fait peur. Elle dérange. Le jeune garçon est alors envoyé en apprentissage chez un tanneur pour lequel il effectue un travail des plus ingrats. Son maitre lui autorisant pourtant quelques excursions au cœur de la ville de Paris, Jean Baptiste Grenouille découvre peu à peu cette ville grâce aux odeurs qu'elle dégage. Lors d'un feu d'artifice, Grenouille est troublé par une senteur dont il se met rapidement à chercher la source. Parvenu à celle-ci, le garçon tente de capturer l'odeur dégagée sans succès. Une jeune fille vierge est laissée pour morte. Avec l'accord du tanneur, Jean Baptiste Grenouille se rend chez un parfumeur acceptant de le prendre en apprentissage chez lui, le temps pour le jeune garçon de se former à l'art de la composition et de la distillation.

Une fois l'apprentissage achevé, Grenouille décide de partir loin de Paris. Il va s'isoler à l'abri du monde et de la civilisation dans une grotte, sept ans durant, le temps pour lui d'arriver à un constat difficilement acceptable : il peut tout sentir, tout sauf lui, être inodore. Il n'est personne puisqu'il ne sent rien pour lui, ni pour autrui. De retour en ville, il fait la connaissance d'un scientifique. Inspiré par la vie d'ermite dans laquelle s'est reclus Grenouille, il lui donne la possibilité de créer son propre parfum.

Séduit par l'opportunité, Jean Baptiste confectionne le parfum d'un individu lambda. Dès qu'il s'en parfume, les gens parviennent à le sentir, le voir. Grenouille compose peu à peu tout un panel de parfums correspondant à la pluralité des identités qu'il veut se voir attribuer par autrui. Ne parvenant pas à oublier l'odeur de la jeune fille de Paris, Grenouille arrive à Grasse avec la ferme intention de créer le parfum parfait. Les meurtres de jeunes filles dans le pays se multiplient peu à peu. La population a peur, le meurtrier ne laissant aucune trace après son passage. Les jeunes filles sont laissées pour mortes, nues et rasées.

Trahi par un indice trouvé sur son lieu de travail, Grenouille est arrêté, condamné, et exposé sur la scène publique en vue d'être exécuté. Arrivé sur l'échafaud, Grenouille se parfume de la composition résultant du mélange des odeurs « capturées » sur les femmes assassinées. Exposée à cette senteur, la population se mit à aduler et encenser Grenouille. D'aucun ne put plus croire qu'il était impliqué de quelque façon que ce soit dans les meurtres.

**L'histoire d'un homme que la société ne pouvait pas sentir**

Le Parfum reste, à mon sens, l'un des rares romans où l'odeur fait figure de personnage principal. L'auteur décrit avec force et finesse la puanteur dégagée par la ville de Paris au XVIII$^{e}$ siècle tendant par-là à questionner l'évolution de notre seuil de tolérance concernant les odeurs liées à la ville. Pourrions-nous actuellement faire avec la puanteur décrite par l'auteur sans que nous tentions de la remplacer armés de nos

bombes désodorisantes, huiles essentielles ou parfums d'intérieur ? Rien n'est moins sûr.

Süskind nous invite par ailleurs à penser différemment le rôle et la place des odeurs en société. Grenouille est depuis sa naissance mis au banc de la société. Ne dégageant aucune odeur, nous ne « pouvons pas le sentir ». L'excellence de son acuité olfactive lui donne la possibilité de lire en nous comme dans un livre ouvert. D'ordinaire, en nous sentant mutuellement, une certaine forme de réciprocité est établie. Avec Grenouille, la découverte de l'Autre et de son identité est opérée à sens unique ce qui pose problème lorsqu'il s'agit d'envisager les échanges que ce personnage peut avoir avec autrui.

L'auteur donne à comprendre le rôle de l'odeur dans l'attribution d'une identité individuelle et collective. Si Grenouille n'a pas l'odeur nous permettant de le considérer comme un individu, il n'a pas non plus celle que l'on peut plus largement rattacher à un groupe donné (les bébés, les hommes, les rôdeurs, les meurtriers…). L'absence de cet attribut pose problème dès lors qu'il s'agit pour autrui de lui assigner une identité. Nous percevons également le malaise ressenti par Grenouille lorsqu'il tente d'objectiver sa propre identité. Il ne parvient pas lui-même à se sentir, à se définir, à exister en tant qu'être humain. En mettant en place des stratégies d'odorisation, le personnage tend à pallier cette inexistence par l'adoption d'identités plurielles, endossées chacune en fonction des contextes et situations dans lesquels se trouve Grenouille. Il emprunte, via le recours à la composition, l'identité de prototypes face auxquels la population a un comportement spécifique.

La scène d'orgie décrite dans le livre de Süskind puis reprise par l'adaptation filmographique éponyme de Tom Tykwer sortie en salles en 2006, met en évidence l'impact que peut avoir l'odeur sur la foule. Le parfum porté par Grenouille éveille l'animalité à laquelle chaque être de culture tente d'échapper en société. Si la puanteur nous invite à nous tenir à distance de sa source, l'odeur peut aussi avoir un réel pouvoir d'attraction. La foule n'évoque pas la senteur pour ses propriétés intrinsèques, mais pour la source à laquelle elle renvoie. Le regard qu'elle portait jusqu'à présent sur Grenouille change dès lors totalement qu'il porte le parfum crée. Si d'un point de vue conceptuel, nous pouvions penser que Grenouille dégageait depuis son arrestation et jusqu'au jour de son exécution, l'odeur de l'ennemi, le parfum porté sur l'échafaud vient le laver des crimes qu'il a pu jusqu'à présent perpétrer. Rendons-nous à l'évidence : *« Qui maitris[e] les odeurs maitris[e] le cœur des hommes »* (Süskind, 1985, p.173)

Blandine Cerisier
Doctorante (CDU) – Laboratoire GRePS

## Analyse d'ouvrage

Pastré, P. (2011). *La didactique professionnelle. Approche anthropologique du développement chez les adultes. Formation et pratiques professionnelles.* Paris: PUF, 318 p.

Dans cet ouvrage construit autour de 7 chapitres, Pierre Pastré nous présente la didactique professionnelle, discipline qu'il a très largement contribué à promouvoir dans ses aspects scientifiques, mais également pratiques. Il la définit comme l'analyse du travail en vue de la formation. D'emblée, Pastré situe l'origine de ses questionnements de recherche. Conseiller en formation continue pendant 20 ans, il fait de l'ingénierie de formation en direction d'adultes. Ce travail de terrain l'amène à prendre conscience du développement chez l'adulte en situation professionnelle. Cette préoccupation pour un objet théorique à l'époque peu « fréquentable », le pousse à rechercher des méthodes et concepts auprès d'auteurs ayant œuvré pour l'analyse du travail : « Analyser le travail, c'est principalement aller observer l'activité, même si pour entrer dans l'analyse de l'activité il faut commencer par une analyse de la tâche. Pour faire une analyse du travail, il faut aller sur le terrain, observer et enregistrer ce que font les acteurs… » (p. 35) n'oubliant pas « que le primat de l'activité est central » (id.). Cette vision de l'analyse du travail le rapproche d'auteurs s'inscrivant dans les courants de l'ergonomie cognitive et de la psychologie ergonomique (Ombredane et Faverge, 1955 ; Leplat, 1997 ; Wisner, 1995 ; Rabardel, 1995) tout en adoptant un cadre théorique piagetien, enrichi par Vergnaud (la conceptualisation dans l'action). Dans la lignée de Vergnaud, il pose l'hypothèse qu'il « existe dans le domaine professionnel, des classes de situation, dont on peut chercher, pour chacune de ces classes, les invariants opératoires de nature conceptuelle qui le organisent, et permettre aux acteurs de les maîtriser dans l'action ». Autrement dit, l'action efficace est organisée et analysable. Une analyse du travail vise donc à appréhender l'organisation de l'action, et particulièrement de l'action efficace. Sont définis et illustrés au fil des différents chapitres, les concepts sur lesquels se fondent la didactique professionnelle : structure conceptuelle d'une situation, modèle opératif, schème, concept pragmatique, sujet capable, genèse identitaire, genèse conceptuelle.

Dans la deuxième partie, il aborde les relations entre fonctionnement et développement, et apprentissage et développement. L'auteur présente les convergences et clarifie les divergences avec des auteurs comme Marc Durand, qui s'inscrit dans le paradigme de l'enaction (Varela, 1989) et Clot, représentant du courant de la clinique de l'activité. Le consensus s'opère sur le caractère historique du développement, mais Pastré, contrairement à Clot, défend une vision continue/discontinue du développement : « il y a des épisodes de développement qui surgissent sous la forme de microgenèse au sein même du fonctionnement de l'activité » (p. 108). La construction du modèle opératif de l'acteur se caractériserait par des moments de rupture et d'intégration. Ainsi, l'existant verrait son champ limité (rupture) pour devenir un cas pour un modèle plus large (intégration). Ces éclairages théoriques sont appréciables et le lecteur gagnera en compréhension pour mieux différencier les nombreux courants qui s'intéressent à l'analyse de l'activité.

Le chapitre IV intitulé « Sujet capable et construction identitaire » aborde une autre facette du développement, qui renvoie au développement de soi. Pastré propose d'analyser la manière dont le sujet s'approprie son vécu et défend la thèse qu'« il est indispensable de passer d'un sujet épistémique à un sujet capable si on veut chercher à mieux comprendre l'activité, la praxis, le couplage entre le sujet et le réel » (p. 135), couplage « par lequel le sujet s'investit dans une transformation du réel et une transformation de soi » (p. 139).

Les chapitres suivants abordent la conceptualisation dans l'action, la mobilisation de ce modèle dans des situations professionnelles diverses et enfin les dispositifs d'apprentissage construits sur des situations.

Cet ouvrage est une bonne synthèse des recherches menées dans le champ de la didactique professionnelle. Grâce aux études de cas (qui articulent les perspectives théoriques et pratiques), on perçoit bien la richesse et l'intérêt de ces travaux menés dans le secteur industriel, mais également dans les relations de service. Faisant suite à deux livres coordonnées par Pastré, il ouvre des perspectives de recherche à tous ceux qui s'intéressent au travail en lien avec le développement des compétences.
La didactique professionnelle connaît actuellement un fort essor. Signalons l'existence d'une association regroupant praticiens et chercheurs (Recherches et pratiques en didactique professionnelle), la revue Travail et apprentissage ainsi que l'organisation de colloques internationaux autour des thématiques de l'expérience et de l'apprentissage et développement professionnel.

En guise de conclusion, c'est un ouvrage que nous recommandons sans réserve.

Bruno Cuvillier
Maitre de conférences - Laboratoire GRePS

# Les publications scientifiques des membres du laboratoire (2011)

## Articles

**Caillaud, S., Kalampalikis, N., & Flick, U. (2011). Social representations of the Bali climate conference in the French and German media.** ***Journal of Community and Applied Social Psychology*** (on line DOI : 10.1002/casp.1117)

Climate change is a major current affair for which recent United Nations climate conferences aim to build consensus and develop international solutions. The objective of this paper is to compare, through the theoretical lens of social representations (SR), the way in which French and German media, specifically newspapers, represent the Bali climate conference. We use the triangulation of data analysis to take both the pragmatic and semantic aspects of media discourse into account. Results show that German media adopt both a local and global vision of climate change and of the conference. Religious metaphors highlight a moral dimension of the conference suggesting anchoring in human and political categories. In contrast, in French media we identify that conflicts between countries render the stakes of climate change concrete through the use of war metaphors. The discourses examined are shown to be organized through the anchoring of political and financial categories. Results are discussed in relation to the history of green movements in the two countries and on the level of practical implications.

**Deschamps, G. (2011). L'Esclavage colonial entre Histoire et Mémoires : quelques réflexions autour des lois mémorielles.** ***Societal and Political Psychology International Review*****, (2)1, 147-158.**

Notre travail porte sur les mémoires de l'esclavage colonial sur l'île de la Réunion, département français d'outre-mer. Nous allons ici, nous inspirant de nos recherches en psychologie sociale, nous essayer à une réflexion théorique autour des lois mémorielles, foisonnantes ces dernières années en France. Ainsi, nous inspirant, entre autres, de la loi Taubira, reconnaissant l'esclavage et la traite négrière comme des crimes contre l'humanité, notre réflexion portera sur les polémiques existant entre mémoires et histoire, a fortiori quand la politique s'en mêle. Nous allons donc essayer de comprendre et de démêler les différents enjeux qui incombent aux mémoires collectives, quand celles-ci prennent acte et s'opposent. Cette thématique liée à l'histoire, la mémoire collective et la politique prendra ici tout son sens, puisqu'au-delà de les opposer (comme cela peut-être classiquement fait), nous essaierons de voir au contraire en quoi les enjeux présents, et les aspects identitaires liés aux mémoires collectives interfèrent dans les différents débats.

**Delouvée, S., Kalampalikis, N., & Pétard, J.-P. (2011). There is nothing so practical as a good… history. Kurt Lewin's Place in the Historical Chapters of French-language Social Psychology Textbooks.** ***Estudios de Psicología*****, 32(2), 243-255.**

This article examines the paradoxical place occupied by Kurt Lewin in the history of social psychology. By analysing an exhaustive corpus of all French-language social psychology textbooks published between 1946 and 2000, we attempt to bring

to light both the frequency of references to the author and the rhetoric employed to present his scientific contribution. Our results reveal a paradox underlying the way in which this eminent social psychologist is referred to. While the importance of his role in the formation of this discipline is emphatically reinforced, the full extent of his relevance is not accounted for. This paradox thus takes the form of a marginalisation, which is manifested in a tendency to concentrate on only a portion of his publications, in the stereotyped presentation of his experiments, and in the insufficient context provided for his studies.

**Dubois, M., Bobillier Chaumon, M.E. & Retour, D. (2011). The impact of development of customer online banking skills on customer adviser skills.** ***New Technology, Work and Employment,*** **26(2), 156-173.**

The object of this article is the development of customer banking skills as a result of using online banking and its impact on the competence of customer advisers in face-to-face customer contacts. We focus on the use of software applications by customer advisers (CA) during customer contacts. A variety of methodological resources were used: analyses of relevant websites, an online questionnaire, functional analysis of software, observations in the presence of the customer and the CA. The main results show that online banking enables customers to develop a range of banking skills. Advisers take account of customer competence to manage customer contacts. In order to deliver the service required by the context, advisers select the required competences according to the level of expertise of their customers. The complexity of the case presented by the customer becomes secondary in the use of customer adviser competences. The software resources available to the CA are used in such a way as to reflect profiles of customer competence.

**Durif-Bruckert C., Gonin, A. (2011). Le dispositif de recherche-action comme espace psychosocial d'un débat compréhensif et critique sur les enjeux de la prévention.** ***Pratiques Psychologiques,*** **17, 137–151.**

Cet article fait ressortir, dans la perspective de la psychologie sociale, l'intérêt du dispositif de recherche-action : d'une part, comme espace d'un débat compréhensif et critique sur les enjeux de la prévention, d'autre part, comme processus de changements individuels et sociaux. Après avoir souligné le fait que la prévention gagne en efficacité et en validité éthique quand elle est ancrée dans la réalité vécue par une population donnée et/ou par les professionnels de santé, nous analysons dans un second temps, au travers de la notion de restitution, deux dimensions méthodologiques essentielles : la définition d'un espace commun à l'ensemble des acteurs engagés et la validité de la connaissance produite collectivement par le travail de la réflexivité

**Fieulaine, N. & Cadel, C. (2011). Contextes et sens de l'engagement. Bellecour ou la topologie du champ psychologique.** ***CanalPsy*****, 94, 5-9.**

Cet article analyse le mouvement social récent contre la réforme des retraites, à partir du point de vue de la psychologie sociale. Depuis les travaux de Kurt Lewin jusqu'aux développements actuels de ses théories, l'approche psychosociale peut contribuer à approfondir la compréhension des formes contemporaines prises les (dé)mobilisations sociales. Prenant appui sur l'expérience de la garde à vue en plein air opérée sur la place Bellecour à l'occasion des manifestations contre la réforme des retraites, nous soulignons les paradoxes temporels et les forces situationnelles des mobilisations récentes.

**Kalampalikis, N. (2011). Um instrumento de diagnóstico das representações sociais : o grupo focal. *Revista Diálogo Educacional*, 11(33), 435-467.**

Focus groups are spaces of communication that allow us to observe the interactions, the memories and representations in the process. They correspond largely to the methodologi- cal requirements of two research fields that have a strong affiliation epistemological: the memory and social representation. Our article is part of this problem and seeks to highlight the fruitfulness of this joint through a field study focused on the symbolic conflict in the Balkans, between Greece and the Republic of Macedonia, "Macedonian case", putting the history, memory and requirements of this conventional defense in a process of national imaginary meanings.

**Le Coroller-Soriano, A.G., Bouhnik, A.D., Préau, M., Malavolti, L., Julian-Reynier, C., Auquier, P., Moatti, J.P. (2011). Does cancer survivos' health related quality of life depend on cancer type ? Findings from a large French national sample 2 years after cancer diagnosis. *European Journal of Cancer Care*, 20(1), 132-140.**

We investigated whether health-related quality of life (HRQL) depends on cancer type, after adjustment for demographic and medical variables. A French national population-based survey was conducted between November and December 2004 to assess surviving cancer patients' HRQL 2 years after diagnosis. HRQL was measured by the 36-Item Short Form Survey scale. The sample included 3900 persons. All cancer diagnoses were entered in the study. We demonstrated that medical and treatment variables have an impact on patients' physical HRQL but not on mental HRQL. Cancer type impacted on physical HRQL, with those suffering from upper aerodigestive tract /lung cancers and haematological malignancies being affected to a greater degree. Disturbing side effects impacted both HRQL domains. Socio-demographic variables had statistically significant effects but not clinically meaningful ones. Socio-economic variables led to potentially clinically meaningful differences for cancer patients' HRQL and represented a socio-economic gradient in HRQL among cancer survivors. From our results, we may assert that cancer survivors, 2 years after cancer diagnosis, share a similar pattern of psychological morbidity, independent of cancer type. Patients disproportionately affected by cancer, such as those with lower educational levels and income, need to be identified and targeted and interventions which address their unique needs and concerns need to be developed.

**Mancini, J., Rey, D., Préau, M., Le Corroller-Soriano, A.G., Moatti, J.P. (2011). Barriers to procreational intentions among cancer survivors 2 years after diagnosis : a French national cross-sectional survey. *Psycho-Oncology*, 20(1), 12-18.**

Objectives: To determine the procreational intention rates among cancer survivors whose fertility was unimpaired and to identify the factors associated with their procreational intentions. Methods: Six thousand nine hundred and fifty-seven adult cancer patients treated between September and October 2002 were randomly selected from the French National Healt Insurance Fund's Chronic Disease File. Of the 6957, 4270 responded to a cross-sectional questionnaire 2 years after diagnosis, of whom 959 reported being fertile and responded to a question about their procreational intentions. Results: Among the 257 male and female survivors aged 20–44, 86 (33.5%) had procreational intentions. After adjusting for age, gender, and already having children, only a high educational level (adjusted odds ratio: 3.1, 95%confidence interval 1.3–7.8) and stable or increasing

financial resources (2.4, 1.0–5.7) were independently associated with the respondents' procreational intentions. Neither cancer stage at diagnosis nor the present stage significantly affected their plans in this respect. Conclusions: Two years after cancer diagnosis, the reasons why some survivors who are still fertile have no parenthood projects were similar to those earlier given by members of the general population.

**Mansour, L. & Morin-Messabel, C. (2011). Quel cadre législatif ?, *Cahiers Pédagogiques - CRAP*, 487, en ligne.**

**Martinez, F, Le Floch, V., Gaffié, B, & Vilejoubert, G. (2011). Reports of Wins and Risk Taking : An Investigation of the Mediating Effect of the Illusion of Control. *Journal of Gambling Studies*, 27(2), 271-285.**

Two experiments examined the relationships between the knowledge that another person has won in a gamble, the illusion of control and risk taking. Participants played a computer-simulated French roulette game individually. Before playing, some participants learnt that another person won a large amount of money. Results from a first experiment (n = 24) validated a causal model where the knowledge of another person's win increased the illusion of control, measured with betting times, expectancy and selfreports on scales, which in turn encourages risk taking. In the second experiment (n = 36), some participants were told the previous player acknowledged the win to be fortuitous. The suppression of the belief that the previous winner had himself exerted control over the outcome resulted in lower rates of risk-taking behaviors. This suggests that it was not the knowledge of another person's win in itself that increased risk taking, but rather, the belief that the other person had some control over the gamble's outcome. Theoretical implications for the study of social mechanisms involved in gambling behavior are discussed.

**Moumjid, N., Durif-Bruckert, C., Denois-Régnier, V., Roux, P., & Soum-Pouyalet, F. 2011. Shared decision making in the physician-patient encounter in France : a general overview in 2011. *German Journal for Evidence and Quality in Health Care / Zeitschrift für Evidenz, Fortbildung und Qualität im Gesundheitswesen*, 105, 259-262.**

What about policy regarding SDM?There is a social demand in France for more healthcare user information and greater patient participation in the decision making process, as reflected by the law of March 4th 2002 pertaining to patients' rights and the quality of the healthcare system known as the Law on Democracy in healthcare. What about tools – decision support for patients? At the micro level, some research projects are being developed, some of them using decision aids. Preliminary results show that patients want to be informed but that the concept of shared decision making needs to be analysed and refined from both the patients' and the physicians' points of views. What about professional interest and implementation? However, the relationship between physicians - healthcare professionals and patients - healthcare users is very complex and progress in this field takes time. Only ten years after enactment of the Law on Democracy in healthcare, it might be premature to try and determine the state of the art of shared medical decision making at the macro and meso levels in France. What does the future look like? There is room in France for further studies on shared decision making in the medical encounter. Researchers, decision makers, healthcare users and healthcare professionals need a place to meet and exchange. An observatory dedicated to shared decision making will be launched in the coming months, both at the national level and in collaboration with several other French-

speaking areas like Switzerland and the province of Quebec.

**Préau, M., Protopopescu, C., Raffi, F., Rey, D., Chene, G., Marcellin, F., Perronne, C., Ragnaud, J.M., Leport, C., Spire, B. (2011). Satisfaction with care in HIV-infected patients treated with long term follow up antiretroviral therapy : the role of social vulnerability, *Aids Care*, iFirst**

The aim of this study was to determine factors associated with complete satisfaction with the care provided (satisfaction with physicians and satisfaction with services and organization) among HIV-infected patients followed up in the French ANRS CO8 APROCO-COPILOTE cohort. Analyses focused on cross-sectional data collected during the ninth year of cohort follow-up. Satisfaction with care, sociodemographic characteristics, and behavioral data were collected using self-administered questionnaires, while clinical data were derived from medical records. Complete satisfaction with care was defined as being 100% satisfied. Two logistic regression models were used to identify predictors of (1) complete satisfaction with physicians (**n**_404) and (2) complete satisfaction with services and organization (**n**_396). Sixteen percent of patients were completely satisfied with physicians, while 15.9% were completely satisfied with services and organization. Being older and reporting fewer discomforting antiretroviral therapy (ART) side effects were factors independently associated with complete satisfaction with both physicians and services and organization. Strong support from friends and absence of hepatitis C (HCV) co-infection were independently associated with complete satisfaction with physicians, while strong support from one's family and comfortable housing conditions were independently associated with complete satisfaction with services and organization. Even after nine years of follow-up, social vulnerabilities still strongly influence HIV-infected patients' interactions with the health care system. Day-to-day experience with the disease, including perceived treatment side effects, appears to play a key role in the quality of these interactions. More attention should be given to patient satisfaction, especially for socially vulnerable patients, in order to avoid potentially detrimental consequences such as poor adherence to ART.

**Préau, M., Bouhnik, A.D., Rey, D., Mancini, J., Moatti, J.P. (2011). Two years after cancer diagnosis, which couples become closer. *European Journal of Cancer Care*, 20, 380–388.**

The aim of this study was to determine characteristics of patients who reported a strengthening of their couple relationship 2 years after cancer diagnosis. Using a cross-sectional design, data were obtained from a representative sample of patients with a primary diagnosis of cancer. Medical and reported data were collected by physicians and a patient telephone interview respectively. Among the 3221 participants who were living with the same partner as at the time of their cancer diagnosis, 32.8% of men and 41.5% of women declared their illness had brought them closer to their partner. The following factors were independently associated with closer couple relationships for women: high monthly monetary resources, chemotherapy treatment, sequelae, increased consumption of psychotropic drugs since cancer diagnosis, satisfaction with information provided by medical staff, specialised psychological support at the time of diagnosis and regular sexual activity. Independently associated factors for men were as follows: younger age, financial difficulties since diagnosis, cancer other than gastrointestinal tract/upper GI tract or lung cancer, progressive disease, satisfaction with information provided by medical staff and specialised psychological support at the time of diagnosis. Our findings underline the importance for healthcare workers to

provide adequate information and psychological support in order to help couples facing cancer. Comprehensive care and not simply supplying medicines is crucial in order to better manage their experience.

**Sarnin, P., Caroly, S., Douillet, P. (2011). Contre les « risques » psychosociaux, quel débat sur l'activité ? *Le Travail Humain, 74(4)*, 309-320.**

Ce numéro spécial traite de la question de dépasser les « risques » psychosociaux pour débattre de l'activité. Il s'agit à travers ce dossier d'apporter un point de vue différent pour lutter contre les « risques » psychosociaux (rps) en posant le débat sur l'activité et l'organisation du travail comme voies plus efficaces de prévention de la souffrance au travail. L'objectif est de montrer en quoi le cœur de la prévention des rps se trouve dans la façon de mobiliser l'analyse de l'activité dans le débat sur l'évolution des conditions de travail. En ergonomie, psychologie du travail et en sociologie du travail, le rapport de l'individu à son travail engage le corps, la pensée, le collectif, l'histoire, l'instrument. Si la différence entre tâche et activité est intéressante pour comprendre les régulations dans le travail, il est utile de prendre en compte l'activité au cœur de l'inventivité de l'homme (Wisner, 1970 ; Teiger, 1993), comme un instrument psychologique de développement de l'individu. L'introduction de ce numéro porte sur les limites des approches individuelles et statistiques des facteurs de rps selon deux parties :

– les consultations de souffrance professionnelle s'avèrent un lieu de traitement de la pathologie de développement individuel lié au travail. Il ne s'agit pas de convoquer les facteurs de personnalité mais bien de remettre en route une réflexion centrée sur le travail afin de trouver des marges de manœuvre ;

– les actions en milieu de travail permettent de comprendre en quoi le débat sur l'activité conduit à dynamiser le dialogue social sur les conditions concrètes de l'activité. Dans le contexte institutionnel de la prévention des risques psychosociaux, plusieurs ingrédients favorables à l'intervention sur ce risque dans l'entreprise sont décrits. Si la prévention des rps a intérêt à se pencher sur l'analyse de l'activité, il faut pouvoir, à partir de ce regard sur l'activité, porter un point de vue collectif sur le travail dans les processus de décision, de conception et de négociation.

**Sarnin, P., Durif-Bruckert, C., & Rouat, S. (2011). Le rapport à la santé des travailleurs : contextes et stratégies. *Psihologia Resurcelor Umane,* 9(2), 72-89.**

L'objet de cet article est de rendre compte, à partir d'une étude qualitative, des variables et processus individuels et organisationnels qui amènent un salarié à construire un rapport singulier à sa santé. Nous abordons ces processus de construction du rapport à la santé chez un échantillon de 34 « travailleurs » sélectionnés dans des contextes diversifiés, en considérant la santé comme un objet dynamique et co-construit, objet d'évaluation et d'estimation, objet d'échange et de négociations, de faire-valoir ou de traitement des situations de travail et du rapport même au travail. À partir d'entretiens biographiques et d'enregistrements d'interactions entre les travailleurs et les professionnels qui les prennent en charge, nous analysons les transactions opérées entre le travail et la santé. Ces transactions, qui se définissent au sein de processus dynamiques et combinés (psychiques, cognitifs, interactifs et organisationnels), contribuent à définir une orientation du rapport au travail, et inévitablement de l'itinéraire professionnel, autant qu'elles déterminent à leur tour l'évolution plus objective de l'état de santé et la manière dont elle peut être considérée, vécue et gérée individuellement. Cet article examine en particulier trois contextes différents : salariés de petite entreprise,

salariés de grande entreprise et demandeurs d'emploi. Ces trois contextes sont mis en relation avec différents types de stratégies mises en œuvre par les personnes vis-à-vis de leur santé en lien avec leur position dans le monde du travail.

**Suzan-Monti, M., Préau, M., Blanche, J., Cabut, S., Carrieri, P.M., Lert, F., Lert, F., Obadia, Y., Spire, B. (2011). The burden of HIV experience and care among MSM having a HIV-positive seroconcordant steady partner: a possible research hypothesis. Results from the French VESPA ANRS EN-12 study. *Sexually Transmitted Infections*, 87, 396-398.**

Prevention fatigue, relapse into unsafe sex practices and sexual behaviour changes have been reported in the community of men who have sex with men (MSM) since the introduction of highly active antiretroviral therapy. Engaging in a relationship with a seroconcordant partner is perceived by some HIV-positive MSM as an alternative prevention strategy to consistent condom use. This study addresses whether underlying clinical factors exist characterising HIV-positive MSM in seroconcordant stable partnerships, enrolled in the French national cross-sectional survey VESPA ANRS EN-12. Methods The study group comprised 322 HIV-positive MSM in stable relationships for more than 12 months, with a serodiscordant (n.251) or seroconcordant (n.71) steady partner. Clinical and psychosocial factors were analysed for HIV-positive MSM with a seroconcordant steady partner. Results Multiple adjustment by logistic regression showed that individuals with a seroconcordant steady partner were more likely to have a history of an AIDS-defining event (OR 95% CI 2.0 (1.1 to 3.7), p.0.02) or be diagnosed as HIV positive before 1990 (OR 95% CI 2.2 (1.3 to 3.9), p.0.004). Conversely, HIV-positive MSM experiencing virological success (ie, high treatment adherence and an undetectable viral load) were more likely to have a serodiscordant steady partner (OR 95% CI 0.5 (0.3 to 0.9), p.0.02). Conclusions Longitudinal studies are required to understand to what extent HIV history might influence partnership choices among HIV-positive MSM. Positive prevention programmes and reinforcement of treatment adherence strategies are needed for this population and their steady sexual partners.

## Ouvrages ou chapitres d'ouvrage

**Fieulaine, N. & Martinez, F. (2011). About the fuels of self-regulation : Time perspective and desire for control in adolescents substance use. In V. Barkoukis (Ed.). *The Psychology of Self-Regulation*. New York, Nova.**

In this chapter, we focus on the role of time perspective (TP) and desire for Control (DC) in self-regulation theory (SRT). Whereas self-control is the muscle of self-regulatory processes, time and control, as distal factors in self-regulation, may be considered as the fuels of this activity. We present results from a study investigating how SRT and TP frameworks can be related empirically, and to evaluate the role played by DC in the context of an extended model of the theory of planned behavior (TPB). The study was designed to explore the intervention of Desire for Control (DC) in the relation of TP to substance use, and to evaluate the contribution of these constructs to the TPB model and SRT. Participants were randomly recruited in high schools (N=690) and the study was prospective in design with an assessment of behaviors one week later. Findings showed the moderating role of DC in the relation of TP to substance use, suggesting the impact of those constructs on cannabis use behaviors, through their impact on proximal predictors. Findings of this research program offer some perspectives to integrate further TP research in the framework of self-regulation, and have some practical implications for promotion or prevention-focused intervention related to substance use behaviors. They also open perspectives for a more "social" view on self-regulation.

**Haas, V. (2011). Vichy : vers un retour aux sources ? In N. Diasio & K. Wieland (Eds.), *La déconstruction socio-culturelle de l'oubli. Rupture et continuité dans les cadres sociaux entre 1945 et 1989*.** Traduction de l'allemand : ***Die sozio-kulturelle (De-) Konstruktion des Vergessens. Bruch und Kontinuität in den Gedächtnisrahmen um 1945 und 1989*** **(pp. 185-196). Aisthesis Verlag, Bielefeld.**

**Piperini, M.C. (2011). Dynamique de production des énoncés interactifs dans les focus groups. In Ph. Castel, M.F. Lacassagne, E. Sales-Wuillemin (Eds.), *Psychologie sociale, communication et langage* (pp. 107-126). Paris, De Boeck.**

Quelques travaux ont déjà articulé représentations sociales et relations intragroupe : il faut pour les saisir, tenir compte de la dynamique du discours, de la polysémie fondamentale du langage et des différentes places que les locuteurs peuvent occuper tout au long de leurs échanges. Puisque les représentations exprimées par les individus dans un groupe ne peuvent pas être considérées seulement comme des perceptions de la réalité, considérant que les représentations sont aussi une monnaie d'échange participant à la construction des rapports sociaux et notamment de pouvoir, nous ambitionnons de proposer une typologie des stratégies qui peuvent précisément les déterminer. À partir d'une analyse de contenu hiérarchisée de la fonction des représentations sociales exprimées par les participants de dix focus groups composés de formateurs avec pour tâche d'échanger et analyser leur pratique, puis du croisement de la fréquence de ces fonctions représentatives avec l'identification des différents moments dans l'évolution socio affective des groupes, ont pu être dégagés les rapports entre les opinions exprimées et parfois modifiées dans un contexte de discussion avec d'autres personnes, et la progression des phases de maturation ou de régression socio affective :

incertitude, dépendance, pouvoir interne, conduite réfléchie au sein des interactions entre les membres. Des invariants apparaissent ainsi dans l'évolution des fonctions des représentations exprimées dans le groupe au fil de la maturation des relations groupales, selon trois modalités successives : 1) cadrage (références à des connaissances et expériences antérieures, commentaire sur la légitimité de la discussion, sur la qualité du contexte de cette discussion) en situation d'incertitude initiale ; 2) instabilité des énoncés : adhésion puis confrontation en situation de négociation des relations d'autorité dans le groupe ; 3) argumentation rationnelle et prise de conscience des déterminants des représentations énoncées.

## Manifestations scientifiques soutenues par le laboratoire (comité scientifique, financement)

### *Manifestations nationales*




*5ème Journée de réflexion du GRePS: l'expérience*

*26 avril 2012*

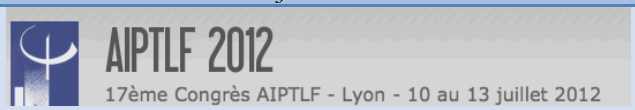



***Qualité de vie et santé : apports théoriques et méthodologiques de la psychologie de la santé***

*Workshop organisé par l'Afpsa à Aix en Provence*

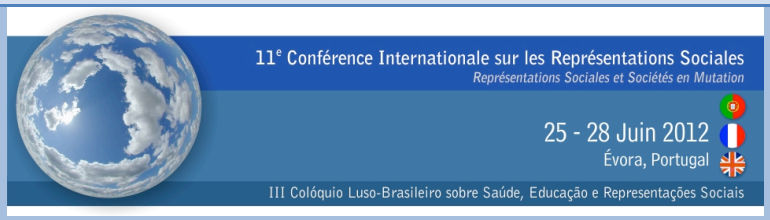
*22 juin 2012*

### *Manifestations internationales*




***XVIIe Congrès international de l'AIPTLF 2012 (Lyon)***

*10-13 juillet 2012*




***11e Conférence Internationale sur les Représentations Sociales (CIRS)***

*Évora, Portugal, "Représentations Sociales et Sociétés en Changement"*

*25-28 juin 2012*




***1st International Conference on Time Perspective*** *– ICTP*

*Converging Paths in Psychology Time Theory and Research. Coimbra, Portugal, 5-8 September, 2012*